le franco-albertain

Edmonton, Alberta, mercredi 19 août 1970, vol. 3 no 39

15¢

La F.C.F.O.

UN ESPRIT NOUVEAU



La Fédération Canadienne Française de l'Ouest qui a réélu M. Roger Lalonde, tenait son assemblée annuelle à Edmonton les 8 et 9 août dernier, au dire des participants, s'oriente vers un esprit nouveau en prenant les dispositions pour donner à son action une préoccupation ouestrienne plus prononcée. Nos lecteurs pourront s'en rendre compte dans un reportage de Normand Ferrier Le Clerc en pages 8 et 9.



Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous présentons en page 7, un éditorial de Monsieur Gabriel Crevier de l'Union des Sociétés St-Jean-Baptiste de la Nouvelle-Angleterre.



Courrier de la deuxième classe

Paul Denis en Tunisie

- page 3



Les ArLeds, 36 danseurs folkloriques internationaux, le 26, au Kiosque de Borden Park



Bouff'tou

PAUVRE PATRON

Tout le monde envie le patron, et bien des gens le critiquent. Mais avez-vous déjà songé aux problèmes du patron? Voici, en tout cas, ce qu'on pourrait appeler la "Complainte" d'un patron moderne;

S'il est aimable, il est trop familier.

S'il a un air sérieux, c'est un air bête.

S'il est jeune, il ne connait rien.

S'il est vieux, il n'est pas à la page.

S'il va à l'église, c'est un hypocrite; s'il n'y va pas, c'est un vaurien.

S'il boit, c'est un ivrogne, s'il ne boit pas, c'est un avaricieux.

S'il parle à tout le monde, c'est une commère; s'il ne parle à personne, c'est un snob.

S'il surveille de près, c'est un nez fourré partout; s'il ne surveille pas, c'est qu'il ne s'occupe pas de son affaire...!

-o-o-o-o-

SA FEMME

Un automobiliste vient d'être serré sur le bas-côté de la route par un motar.

-- Alors, c'est comme ça qu'on brûle les feux rouges! Sortez vos papiers, vous êtes bon pour la contredanse.

A ce moment-là, une jeune femme blonde, qui était assise à côté du conducteur, intervient:

-- Vous avez mille fois raison, M'sieur l'Agent, cet individu est un danger public, quand il conduit, vous pouvez toujours lui parler, il ne vous répond pas. Jamais il ne ralentit quand vous en éprouvez le désir, et quand il va doucement, c'est toujours au moment où vous voudriez faire de la vitesse. Allez, ne vous gênez pas, collez-lui une bonne amende, ça lui fera les pieds! Depuis le temps que je le préviens cet abruti..

L'agent coupe sa diatribe, et s'adressant à "l'abruti":
-- C'est votre femme?
-- Oui...
-- Allez, circulez, ça va pour cette fois.

-o-o-o-o-

BILINGUISME

A la douane, une religieuse américaine demande au douanier français:

-- Do you speak english?

-- Yes soeur, répond le douanier.

-o-o-o-o-

ADOLESCENT

Vous cessez d'être adolescent lorsque vous avez évolué au point de vous vêtir vous-même et à condition de vous souvenir où vous avez laissé tomber vos vêtements.

-o-o-o-o-

BAH!

Un récidiviste s'entend infliger une nouvelle peine, qui porte à 120 ans le total des années de prison qu'il lui reste à faire.

-- Bah! lui dit le juge, indulgent, ne vous affolez pas: vous ferez ce que vous pourrez.

-o-o-o-o-

COMBIEN

Un fou entre dans un bar-tabac et dit:

-- Donnez moi un timbre à 6 sous.

Puis après avoir pris le timbre:

-- Combien je vous dois?

-o-o-o-o-

SEXE

L'adjudant. --Mon capitaine, j'aperçois là-haut une hélicoptère.

Le capitaine. --C'est "un" hélicoptère.

L'adjudant. --Ah ça, mon capitaine, on peut dire que vous avez des bons yeux, vous, alors!

-o-o-o-o-

BLANC

Ce monsieur apprend à conduire à sa femme:

-- Quand le feu est rouge tu t'arrêtes, quand il est vert, tu passes, et quand je deviens blanc tu freines.

-o-o-o-o-

MOITIE

-- Ah! mon Dieu, les hommes ne valent pas cher, dit Madame.

Et monsieur de faire remarquer:

-- N'oublie pas, chérie, que tu es ma moitié.

-o-o-o-o-

LUNE

Ce chauffeur est comme la lune. Entre deux pleins, sa vitesse va en croissant.

-o-o-o-o-

LIGNE

Le pêcheur est un homme fort envié par les femmes.

-- ????

Il sait conserver la ligne

-o-o-o-o-

LES AFFAIRES

Au sixième jour, Dieu créa la Suisse avec des montagnes, des prairies et des vaches. Puis, Dieu dit au Suisse:

-- Que puis-je faire pour toi?

-- Je voudrais beaucoup de lait, dit le Suisse.

Dieu donna satisfaction au Suisse et, quelque temps plus tard, passant par là:

-- Est-il bon ton lait? demanda-t-il au Suisse.

-- Y'a pas meilleur. Goûtez-le!

-- Il est très bon, fit Dieu après avoir goûté. Désires-tu encore quelque chose?

-- Oui, dit le Suisse. Un franc quinze pour le verre de lait.

-o-o-o-o-

AIMER

Un peu plus de passion, dit le metteur en scène au ténor. Vous n'avez donc jamais aimé?

-- Oui, mais je ne chantais pas en même temps.

-o-o-o-o-

EVE

L'intuition des femmes est leur excuse pour faire des bêtises et ne pas suivre la raison.

-o-o-o-o-

EVE

Si une femme intelligente parle, comment voulez-vous qu'une femme sotte se taise?

-o-o-o-o-

EVE

Les femmes ne comprennent pas les hommes qui ne disent pas ce qu'ils pensent, elles qui disent même ce qu'elles ne pensent pas.

-o-o-o-o-

EVE

Pour connaître un homme, il faut chercher à comprendre ses silences; pour comprendre une femme, il faut chercher ce que cachent ses paroles.

-o-o-o-o-

FACTURE

L'inspecteur demande aux élèves, d'une certaine école de la région de la Rivière-la-Paix, qui a déchiré le voile du temple? Pas de réponse. Personne dans toute l'école ne savait qui avait déchiré le voile du temple.

L'inspecteur découragé de l'ignorance de ces élèves, décide d'en appeler au Ministre de l'éducation. Il lui écrit donc pour lui dire son étonnement à savoir qu'aucun des élèves de cette école ne savait qui avait déchiré le voile du temple.

Quelques jours plus tard, il reçoit une réponse du Ministre:

-- Cher Monsieur,
Concernant le voile du temple, étant donné que personne ne sait qui l'a déchiré, veuillez avoir l'obligeance d'en faire parvenir le compte à la Commission Scolaire.

-o-o-o-o-
?

Tu crois que le patron est conscient du sacrifice auquel je consens en continuant à porter des mini-jupes?

-o-o-o-o-

M. Paul Denis en Tunisie

LE SECRETARIAT D'ETAT du gouvernement canadien a accepté d'envoyer huit (8) délégués. Bien que la répartition à travers le pays ne soit pas encore connue, L'ASSOCIATION CANADIENNE FRANCAISE de L'ALBERTA a reçu la tâche de désigner un représentant pour l'Alberta.

Monsieur Paul Denis, Assistant-Secrétaire de l'A.C.F.A., se rendra donc en Tunisie le 18 août pour participer à cette rencontre qui durera jusqu'au premier septembre. Monsieur Denis fera un rapport dès son retour.

Rencontre Internationale de jeunes francophones

L'Organisation Internationale des Jeunesses Francophones qui s'est créée à Tunis en décembre 1968 se proposait de "resserrer les liens entre les jeunes des pays et communautés francophones, en vue d'un rapprochement et d'une plus grande compréhension entre les jeunes francophones".

Dans cette perspective, elle organise cet été une rencontre internationale de jeunes francophones à HAMMAMET en Tunisie du 18 août au 1er septembre 1970.

C'est l'Agence de coopération culturelle et technique récemment créée à Niamey qui a confié à l'O.I.J.F., la responsabilité de l'organisation de cette activité; l'Agence participe en outre au financement de l'opération.

L'esprit général du programme est d'alterner d'une part des journées d'étude et des débats portant sur des thèmes précis concernant les diverses régions du monde francophone et, d'autre part, des journées de détente, de tourisme culturel et de contacts avec les mouvements et associations de jeunes tunisiens. Six jours seront consacrés à des visites à travers toute la Tunisie.

Le Congrès mondial des enseignants a pris fin hier

L'Union mondiale des enseignants catholiques (UMEC) a terminé hier à l'hôtel Sheraton son VIIe congrès international, en élisant de nouveaux dirigeants et en soumettant les rapports des Commissions de travail. On remarque peu de changements au niveau exécutif, puisque les principaux dirigeants, M. Jean Poncin des Pays-Bas (président) et M. Osvaldo Brivio d'Italie (secrétaire général) ont été réélus. Les rapports des Commissions seront vraisemblablement colligés à Rome et publiés de façon définitive plus tard. Une de ces commissions, à laquelle participait le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, se préoccupait surtout du problème de l'enseignement catholique au Québec.

Le prochain congrès seraprobablement tenu à Rome, où se trouve d'ailleurs le secrétariat de l'organisme. On parle également de l'Autriche comme pays hôte. Ce prochain événement se déroulera en 1973, le dernier ayant pris fin à Berlin en 1967. Cette année les membres de l'UMEC se réunissaient pour la première fois en congrès général hors de l'Europe. On sait que L'UMEC maintient des contacts étroits avec l'UNESCO, dont le siège social est à Paris.

Rappelons que les deux conférenciers québécois de marque ont été M. Fernand Dumont sociologue, lors de l'ouverture, et M. Guy St-Pierre, ministre de l'Education, lors du dîner offert par le gouvernement jeudi soir. Les délégués étaient les hôtes de l'organisme dirigé par M. Laliberté, la Corporation des enseignants du Québec.

"Nous les nains qui côtoyons les géants"

par Jacques de Courville Nicol

Nous les Canadiens-français! Nous les Franco-Ontariens! Nous les jeunes francophones, les rêveurs d'aujourd'hui et de demain! Nous les économiquement faibles, les "morons" et les "tièdes", seront-nous toujours voués à vivre dans le coma? A vivre dans cet éventuel paradis de complète francophonie? A vivre dans cet espoir de terre promise où Canadiens-français et Canadiens-anglais parleraient tous le FRANCAIS? Utopie! Le géant anglophone happe quotidiennement nos plus faibles et nos plus innocents...nous demeurons des nains en pays de géants!

La situation économique de notre collectivité francophone au Canada est plus que lamentable. Notre pouvoir d'achat enrichit tous sauf les nôtres. Notre pouvoir d'épargne, tout minime qu'il soit, grandit les industries de nos frères anglophones. Notre faible production n'est axée que sur l'offre et non sur la demande. Bref, nos entreprises ressemblent à de vulgaires nains qui côtoient les géants.

Citons rapidement certains faits exposés en octobre dernier par le président et directeur général du Conseil d'Expansion Economique du Canada Français, M. Rosaire Morin:

a) Au 31 décembre 1968, les revenus des Canadiens-français s'élevaient à 65 p. cent des revenus des Canadiens-britaniques du Québec;
b) Les Canadiens-français se classent au 12e rang des groupes ethniques, quant aux revenus moyens des salaires masculins;
c) Les banques canadiennes-françaises possèdent 6.14 p. cent de l'actif bancaire canadien, et environ 20 p. cent de l'actif bancaire québécois;
d) Nos compagnies de fonds mutuels correspondent à 3.3 p. cent des actifs canadiens de ce secteur, et à 11 p. cent des actifs québécois;
e) Nos compagnies de placements représentent 3.46 p. cent des actifs canadiens, et 12 p. cent des actifs québécois;
f) Nos compagnies d'assurance-vie détiennent 3 p. cent des actifs canadiens, et 11 p. cent des actifs québécois (et elles perçoivent 18 p. cent des primes payées);
g) Nos compagnies d'assurances générales représentent 6.4 p. cent des actifs canadiens, et 20 p. cent des actifs québécois (elles souscrivent 19 p. cent des primes québécoises);
h) Les actifs de nos compagnies de fiducie constituent 5.7 p. cent des actifs canadiens, et 18 p. cent des actifs québécois;
i) Nos caisses populaires et d'épargne possèdent 17 p. cent des actifs canadiens et environ 45 p. cent des actifs québécois du même secteur;
j) Les produits fabriqués par les manufactures canadiennes-françaises représentent une valeur de $1,925 millions, soit une proportion de 20.2 p. cent de la fabrication québécoise;
k) Bref, les Canadiens-français dirigent des établissements qui produisent environ 56 p. cent de l'industrie du bois, 47 p. cent des minéraux non-métalliques, 41 p. cent des aliments, 40 p. cent de l'imprimerie, 36 p. cent du meuble, 34 p. cent du cuir, 31 p. cent de la machinerie, 22 p. cent des produits métalliques, 22 p. cent des industries diverses, 16 p. cent des matériaux de transport, 13 p. cent de la bonneterie, 11 p. cent de l'industrie métallique primaire, 9 p. cent du vêtement, 8 p. cent du papier, 7 p. cent de l'industrie chimique, 5 p. cent des appareils et matériaux électriques, 4 p. cent du textile, 4 p. cent du caoutchouc, 1 p. cent du pétrole, et, 6 p. cent du tabac.

Il n'est pas étonnant, qu'étouffés par les brouillards et les fumées qui se dégagent autour d'eux, nos industriels, nos financiers, nos hommes d'affaires et nos petits commerçants respirent à peine, et qu'ils ne songent même pas aux transformations nécessaires qu'ils doivent faire pour s'adapter aux exigences du monde moderne et soutenir la concurrence.

Face à l'avenir, nos jeunes doivent assumer leurs responsabilités. Ils doivent croire à la nécessité d'une économie nationale, ils doivent vouloir prendre en mains la direction de leur économie. En 1970, un peuple pauvre demeure un peuple faible. La culture d'une nation qui vit sous la tutelle économique de l'étranger est une culture diluée, asservie, faible et prolétaire. L'infériorité matérielle de notre collectivité ne peut qu'aboutir à l'organisation d'une vie sociale médiocre, d'une vie politique dépendante, bref, à un état de vassalité qui mettra en danger non seulement l'épanouissement mais l'existence même de notre collectivité!

Nous devrons apprendre tandis que nous sommes jeunes, ambitieux, et remplis d'énergie; tandis qu'il est encore temps de réagir et d'agir, que: "L'habitude de vivre autrement que l'on pense doit nécessairement nous conduire à penser comme l'on vit!"

A travailler quotidiennement dans les institutions étrangères à notre culture, nous adoptons peu à peu le mode de vie que ces institutions favorisent et nous nous laissons séduire par la philosophie dont elles s'inspirent. Dans notre monde moderne, la vie d'un peuple et de sa culture exige que ce dernier maîtrise ses institutions économiques. Quand serons-nous prêts à relever ce défi? Peut-être est-il déjà trop tard?

L'AJFO a déjà tenu un colloque socio-économique le 26 mars dernier; à peine une cinquantaine de jeunes étaient présents à l'atelier économique! Combien de jeunes liront les chroniques sur la vie économique que nous publierons dans FRANC-JEU? Combien s'intéresseront assez pour nous écrire, nous questionner, pour s'engager dans une véritable action économique? J'ose espérer qu'il y en aura plusieurs ... mais je ne puis m'empêcher de penser que déjà il se fait TARD!

éditorial

C'est endormant... des endormis!

Francophones de l'Ouest! Francophones d'Alberta! Vous dormez! Réveillez-vous, c'est le 19 août 1970. Il arrive un moment où il devient impossible de penser autre chose lorsque d'une part on voit les instruments, (les lois, les hommes et l'argent) dont disposent dans l'Ouest les francophones, et d'autre part, l'absence des francophones partout où ils devraient être.

La Fédération Canadienne Française de l'Ouest a tenu une importante réunion à Edmonton. Aujourd'hui, il y a quelque chose d'important de changer. Un groupe d'hommes préoccupés par la francophonie, ont pris des décisions dont nous faisons grand état dans nos pages. Mais, l'esprit qui a présidé à ces décisions n'en était plus un de village ou de clocher.

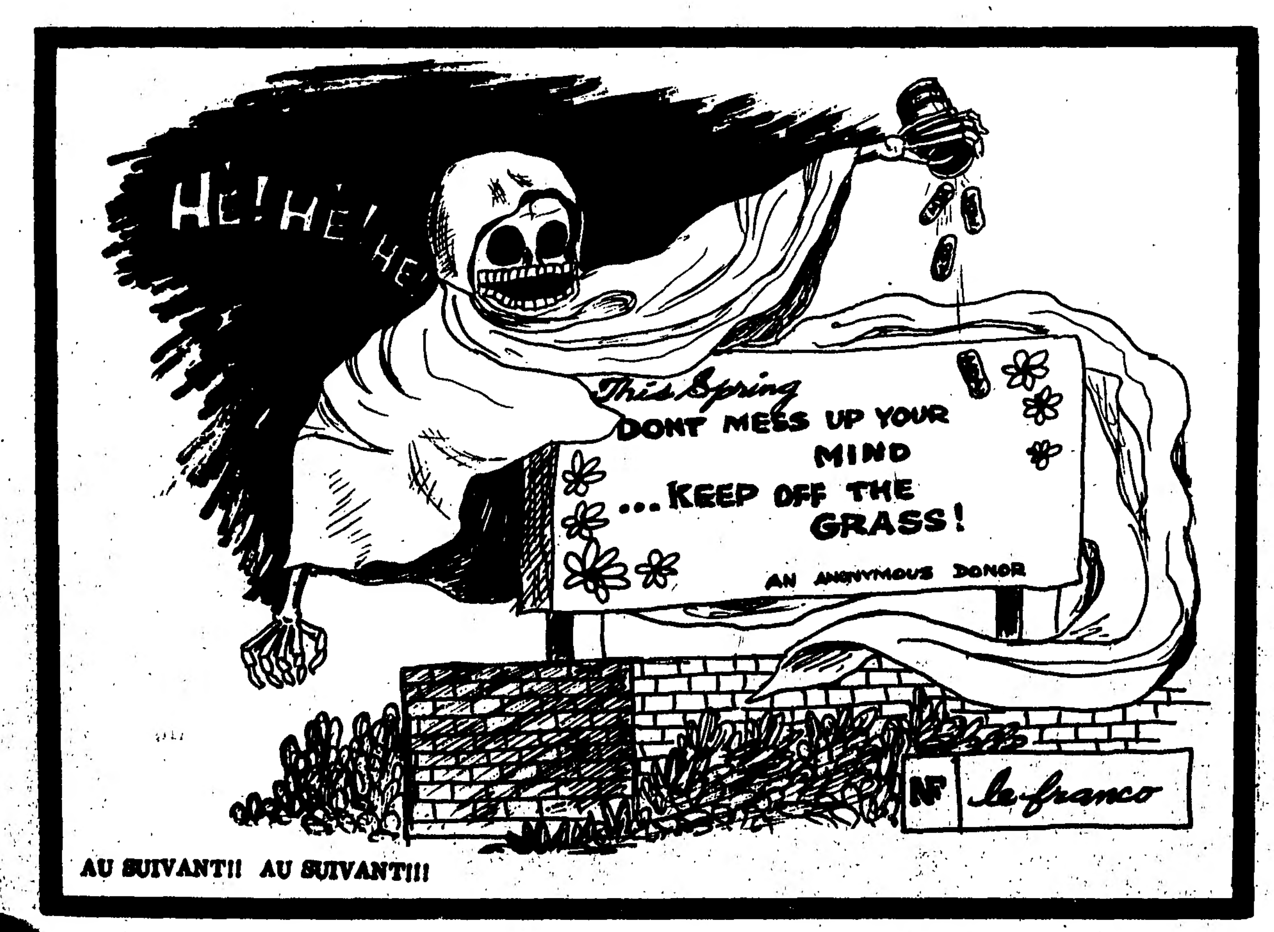
Une âme ouestrienne est née au cours de cette réunion. Sans doute aura-t-il fallu bien des années pour qu'elle arrive, bien des efforts et bien des peines. Elle a tout d'un esprit naissant, mais il serait bien étonnant qu'il meure cet esprit. Il ne vivra pas parce que Dieu lui prêtera vie, mais parce que les francophones lui prêteront vie.

Les francophones? Quels francophones? Certainement pas ceux qui se cachent et rougissent lorsqu'ils admettent en public qu'ils sont d'origine française. Certainement pas ceux qui vous posent toujours cette question idiote: pourquoi parler français? Certainement pas ceux qui sont atteint de "francophobie", c'est-à-dire ceux qui tentent par tous les moyens de disparaître parmis les 57 nations différentes qui tentent de parler anglais dans cette province. Enfin, certainement pas ceux non plus qui ont développé un complexe chronique à l'endroit de tout ce qui a rendu possible le fait français dans l'Ouest.

On nous dira, qu'il faut être "rien qu'un maudit Québécois" pour parler ainsi. Et nous vous répondrons qu'il faut être un ouestrien qui parle aussi l'anglais dans l'Ouest.

Ou bien on parlera français dans l'Ouest ou bien le Canada connaîtra un avenir différent de ce qu'il est maintenant. Ceux qui l'oublient ou veulent l'oublier se réveilleront trop tard. Il faut se réveiller maintenant. Il ne s'agit plus de quêter mais de prendre. La F.C.F.O. s'oriente pour prendre ce qu'il faut pour les francophones. Où êtes-vous?

Normand Ferrier Le Clerc



AU SUIVANT!! AU SUIVANT!!!

commentaires

Un défi formidable

D'après sa constitution, la Société Franco-Manitobaine doit tenir chaque année une assemblée général , que l'on appelait autrefois un congrès mais que depuis 1968 on préfère appeler un "rallye", sorte de rassemblement des effectifs franco-manitobains.

Cette année, cela doit se dérouler du 6 au 8 novembre. Comme c'est le centenaire de la province on a voulu faire de la réunion de novembre une manifestation massive de la vitalité de l'élément francophone du Manitoba. On aurait retenu à cette fin l'auditorium de Winnipeg. Ce n'est pas la place qui manquera.

Nous n'avons pas trop de trois mois pour préparer un projet de telle envergure. La préparation des esprits requiert beaucoup plus de temps et de démarches que l'organisation matérielle des lieux. Nous supposons que le comité responsable y pense et qu'il annoncera bientôt son plan d'action.

Il nous tarde en particulier de savoir comment l'on s'y prendra pour attirer près de 4,000 personnes au rallye de novembre. Evidemment tout ce monde-là ne sera pas appelé à participer aux délibérations. Cependant, les participants devraient quand même dépasser les trois ou quatre cents des années passées.

On peut prévoir que l'automne prochain, contrairement au rallye de décembre dernier, l'assemblée générale n'aura pas à se contenter d'entendre des rapports sur les activités de l'année écoulée mais qu'elle sera invitée à se prononcer sur des programmes d'action précis destinés à resserrer les liens entre les francophones et à promouvoir le caractère bilingue de notre province. De telles décisions ne peuvent être prises que par des gens déjà engagés activement dans leurs milieux respectifs et capables d'animer, de façon coordonnée et éclairée les communautés locales ou régionales qu'ils représentent.

Cela veut dire que l'on verra à recruter la majorité des participants de la rencontre d'automne parmi les parents qui ont des enfants d'âge scolaire ainsi que parmi les jeunes foyers et les jeunes susceptibles d'établir d'ici peu un foyer.

Cela suppose aussi que la participation au rallye sera le plus possible représentative de la véritable communauté franco-manitobaine. Or, comme on le sait, celle-ci est devenue plus urbaine que rurale, plus ouvrière et industrielle qu'agricole. On n'a pas besoin d'enquête fouillée pous s'apercevoir que c'est dans les villes que nos jeunes francophones de la campagne trouvent un débouché à leurs aptitudes et à leurs diplômes. Les programmes de développement régional qui seront peut-être mis sur pied d'ici dix ans n'absorberont pas la jeunesse qui sortira des écoles d'ici là. Qu'elle soit de la Broquerie, de St-Pierre, de St-Claude ou de Ste-Rose, cette jeunesse munie de certificats techniques ou de diplômes professionnels viendra presque infailliblement s'établir dans les villes. La population rurale pense-t-elle sérieusement à ce phénomène? prépare-t-elle ses jeunes à cette immigration inéluctable? Et la population francophone urbaine, de son côté est-elle ouverte et accueillante pour ces jeunes qui se cherchent un emploi mais, plus encore, un milieu de vie où ils peuvent se retrouver eux-mêmes sans aliénation, sans perte d'identité?

Si l'on veut faire du congrès de novembre une sorte de tremplin d'où les Franco-Manitobains pourront se lancer dans le second siècle de leur province, il nous paraît plus qu'urgent d'examiner la situation urbaine de notre population francophone. Et s'il y a un programme de relèvement socio-économique à y entreprendre, il est assez évident que cela ne peut pas se faire de la même manière qu'en campagne. Le milieu urbain est tellement pluraliste, disparate et anonyme qu'il se présente comme un formidable défi à toute entreprise d'animation socio-culturelle. Il reste cependant que ce défi devra être relevé. La communauté franco-manitobaine et son organisme représentatif, la Société Franco-Manitobaine, ne peuvent plus l'éviter ou en renvoyer l'examen à de meilleurs jours. Il faut s'y prendre sans tarder. L'assemblée générale de novembre prochain n'en serait-elle pas l'occasion toute désignée? Il n'est pas trop tôt pour y songer. J.P.A.

La Liberté et le Patriote, 5 août 1970

le franco-albertain

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi, à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

Tél.: 422-0388

DIRECTEUR:
Jean Patoine

REDACTEUR EN CHEF:
Normand Ferrier Le Clerc

REDACTRICE FEMININE:
Mlle Annette Beaulieu

MISE EN PAGE:
Mlle Christiane Bouchard

PUBLICITAIRE:
Josaphat Baril

Tél.: 422-4702

Tarifs d'abonnement - 1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00 Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

HEBDO DU CANADA


Le talent de M. Marcel Masse

La carrière de monsieur Marcel Masse nous avait enseigné qu'il peut être gaffeur, incohérent, ambivalent, qu'il a beaucoup de nez pour les fausses pistes et qu'il peut exceller dans la solution on ne peut plus expéditive de faux problèmes.

Il avait aussi indiqué qu'à certains moments il peut être cabotin, pédant, artificiel et suffisant.

On savait aussi et de science encore plus sûre, que lorsqu'il sait de quoi il parle, c'est un élégant orateur de club social, qu'il a certains dons de parole qu'il a vite fait de transformer en talent de beau-parleur.

Mais le jeune premier ténor de l'Assemblée nationale vient de se surpasser. Il a démontré d'un seul coup, voire d'un seul souffle, qu'il peut, non plus en des moments différents mais en même temps, être tout cela à la fois, c'est-à-dire: impertinent, prétentieux, incohérent, cabotin, plus préoccupé de faux problèmes que de vrais, plus soucieux de la discussion elle-même que des lumières qu'elle pourrait apporter.

Cela s'est passé jeudi soir à Radio-Canada. On m'avait suggéré de regarder une certaine émission de télévision au cours de laquelle les chefs des quatre partis provinciaux discuteraient de la situation économique actuelle.

Les chefs brillaient tous par leur absence mais ils avaient délégué des représentants de qualité. Il devint clair, cependant, dès le moment où M. Marcel Masse prit la parole , que le débat n'aurait pas lieu. Certes, c'est lui qui mena le jeu, mais ce serait faire insulte à des collégiens de dire que M. Masse le mena comme ferait un bon étudiant.

De diversion en diversion, il tomba vite dans le babillage partisan et stérile qui a fait de M. Masse un des plus authentiques représentants des quelques "néo-jeunes-croulants" qui décorent de leurs chics costumes et de leur langue frelatée d'anciens touristes parisiens le paysage politique canadien, fédéral et provincial.

Le ministre de l'Education, M. St-Pierre, se fit rapidement avoir par M. Masse mais garda, dans l'impatience, une certaine dignité. M. Bernard Dumont se comporta comme un authentique représentant des créditistes et finalement, comme cela arrive de plus en plus fréquemment au Québec, depuis quelques mois, c'est le représentant du Parti québécois M. Joron, qui parut faire le plus de sens avec des arguments dont il paraissait lui-même parfois incertain.

C'était donc bien vrai ce que les éditorialistes et les reporters disaient de M. Masse à la fin de cette première session.

Le malheur, c'est que l'émission n'était pas sitôt terminée qu'on annonçait la décision de M. Bertrand de ne pas diriger son parti aux prochaines élections générales.

Par la mémoire revinrent alors ces images de l'immense tribune d'où M. Marcel Masse symbole du triomphe de l'am-

(suite à la page 13)

Les Canadiens ne sont pas parmi les plus imposés au monde

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les Canadiens ne figurent pas parmi les contribuables les plus imposés au monde. En effet, une enquête réalisée par une société de Londres, dans 17 pays, et, portant sur les charges fiscales des individus dont le revenu brut annuel est de $12,500, révèle que le Canada, à cet égard se classe au huitième rang.

Le sondage indique qu'au Canada, les personnes gagnant $12,500 en conservent 70 pour cent après paiement de leurs impôts. Le record est toutefois détenu par l'Afrique du Sud dont les citoyens conservent, eux 89 pour cent de leurs revenus.

Quant aux Etats-Unis, ils se classent au cinquième rang: un Américain gagnant $12,500 en conserve en effet 82 pour cent après avoir acquitté ses impôts.

Les pays les plus imposés, parmi les 17 qui figurent dans l'enquête, sont la Suède et la Nouvelle-Zélande; les citoyens de ces deux pays ne conservent que 59 pour cent de leur revenu annuel de $12,500.

Cette enquête réalisée pour la septième année consécutive, a été faite par la firme Associated Industrial Consultants Ltd., filiale de la maison américaine Leasco. L'AIC possède par ailleurs une branche canadienne: Inbucon Services Ltd de Toronto.

Le sondage indique en outre que le Canada se classe au 16e rang, parmi 26 nations, en ce qui a trait à l'augmentation du coût de la vie portant sur une période comprise entre 1963 et 1969.

Selon le sondage, durant cette période le coût de la vie a augmenté de 23 pour cent au Canada, au regard de 29 pour cent en Grande-Bretagne et de 22 pour cent aux Etats-Unis.

La plus forte augmentation du coût de la vie a été enregistrée au Brésil: elle a été, pour ces six années, de 823 pour cent.

L'enquête de l'AIC montre également que les revenus des dirigeants d'entreprises canadiens ont progressé différemment que dans d'autres pays.

"L'augmentation des revenus des dirigeants d'entreprises canadiens a été tributaire de l'économie contrairement à ce qui s'est passé pour leurs collègues de Grande-Bretagne, d'Australie et d'Afrique du Sud", note l'AIC.

Au Canada, les fluctuations à cet égard reflètent davantage le niveau d'activités industrielles que pour les autres pays, souligne l'AIC, qui attribue cette situation au rapport existant entre l'augmentation des revenus des dirigeants et les bénéfices réalisés par leurs entreprises.

L'APMJOF et la jeunesse francophone

L'Assemblée provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français (APMJOF) sera l'hôte de quelques 60 jeunes francophones des provinces de l'Ouest et des Maritimes, les 27, 28, 29 et 30 août 1970, au camp Katimavik, à 20 milles d'Ottawa.

Selon le président de l' APMJOF, M. Jean-François Aubé, cette rencontre favorisera l'échange d'idées et d'expériences chez les jeunes francophones en milieux isolés. Un tel dialogue, ajoute-t-il, devient alors un carrefour de créativité et de dynamisme.

Forte de son expérience dans le domaine du leadership, de la communication audio-visuelle et des projets-participation pour la jeunesse francophone d'Ontario, l'APMJOF prend l'initiative de partager cette expérience, de confronter ses idées et d'enrichir son programme d'action par la tenue d'un tel colloque.

Les participants, 4 de l'Ile-du-Prince Edouard, 6 de la Colombie et de la Saskatchewan, 7 de l'Alberta et de la Nouvelle-Ecosse, 8 du Manitoba et 20 du Nouveau-Brunswick, seront répartis en trois ateliers. Au moins deux jeunes par province participeront à une session de leadership où ils s'initieront aux techniques du travail de groupe; au moins un participant de chaque province fera partie du groupe de jeunes à qui sera confiée la réalisation des documents audio-visuels. Dans les deux cas des spécialistes se joindront aux participants. Les autres jeunes formeront l'atelier "Dialogue" où l'activité des organismes de jeunesse constituera le principal sujet de discussion.

La tenue de ce colloque, précise M. Jean-François Aubé, est rendue possible grâce à une subvention accordée à l'Assemblée provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français par le Secrétariat d'état fédéral.

Bien que l'Ontario français n'a pas de participants officiels, puisque c'est un organisme de cette province qui invite des jeunes francophones et qui est leur hôte, environ 12 jeunes de l'APMJOF seront présents au colloque. Ils accueilleront les participants venus des provinces de l'Ouest et des Maritimes, veilleront au bon fonctionnement de la rencontre et fourniront les ressources humaines ou techniques nécessaires.

Orientation familiale

"De bonnes communications...garanties?"

Hélas ! il n'y a rien de garantie dans les relations et communications que vous pouvez entrevoir entre vous et votre partenaire dans la vie de ménage. Nous sommes tellement habitués à lire cette garantie avec l'objet acheté.....

Il y a cependant un bon thermomètre dont vous pouvez vous servir pour savoir si vos communications et vos relations sont ce qu'elles doivent être; quel est votre degré de "partage" avec votre partenaire ? Combien de choses pouvez-vous partager avec votre femme ? avec votre mari ? Pouvez-vous partager avec lui ou elle les choses que vous aimez vraiment ? Je dois dire que plus vous pouvez partager votre vie avec l'autre, plus vos communications sont authentiques.

Le partage ici ne veut pas dire, l'automobile, ou la couchette ou le même toit et la même table.....ça va beaucoup plus loin que ça. il y a des choses que vous aimez et que vous appréciez beaucoup: la musique, les arts, la politique, les choses intellectuelles, et combien d'autres: pouvez-vous échanger librement là-dessus avec votre conjoint ? Si tout ce que vous pouvez partager avec votre conjoint, c'est votre maison, il y a bien des chances que très bientôt, vous ne partagerez même plus ça avec les autres !

Mais on doit être capable d'aimer pour pouvoir partager de cette façon; quand vous partagez avec un autre, vous vibrez au même point, vous participez avec l'autre, vous essayez de comprendre ses goûts, ses désirs, vous êtes sur le même plateau que l'autre.

Et vous pouvez apprendre à partager davantage avec votre conjoint. Demandez-vous jusqu'à quel point votre conjoint partage sa vie avec vous ? et aussi, jusqu'à quel point mon conjoint me connaît vraiment, car pour partager il faut connaître.

Guy Goyette, Dir. FSB
Dis. Mun. de Smoky River

ST-JOACHIM

Mercredi dernier avait lieu l'assemblée de l'organisation de notre clinique de donneurs de sang. Elle fut un succès. Cependant, il nous faut encore plus de volontaires si nous voulons rencontrer l'objectif dont nous nous sommes fixés.

A tous ceux qui désirent aider cette grande oeuvre, vous êtes invités à communiquer au numéro 482-3233 ou avec Mlles Louise Boison et Lise Veillette, au numéro 482-2606.

Radio-Canada promet la télé à 200,000 francophones ontariens

Nous demandions l'établissement d'un poste de télévision francophone de haute fréquence à Toronto depuis 1950 et nous sommes heureux de la décision de la Société Radio-Canada d'y donner suite, a déclaré M. Marc Yvan Giroux, vice-président de l'Association de la radio et de la télévision de la langue française.

En effet, la société d'Etat vient d'annoncer qu'elle sollicitera, d'ici deux mois la permission d'établir un poste de télévision qui desservira les 200,000 francophones du sud de l'Ontario. On s'attend à ce que la Commission canadienne de la radiodiffusion rende sa décision à l'automne.

La Sécurité Familiale souhaite BONNE FETE à ses membres suivants:

VENDREDI, 21 août

M. Roland D. Beaudoin, Beaumont
M. Peter Boyko, Edmonton
M. Jacques Carbonneau, Girouxville
M. Paul Doucet, Edmonton
M. Arthur E. Hébert, Edmonton
Mlle Anne-Marie Hogue, Ottawa
Me Marcel J.A. Lambert, m.p., Ottawa

SAMEDI, 22 août

Mme Odile Allard, St-Isidore
M. Albert Gaucher, Jean Côté
Sr Elisabeth Leblanc, f.j., Edmonton
Sr Liliane Mercier, c.s.c., Donnelly
M. Télesphore Roux, Bonnyville
M. Robert Vincent, Bonnyville

DIMANCHE, 23 août

M. Réal Beaudoin, Slave Lake
M. Joseph R. Bilodeau, Vimy
M. Robert Croteau, Bonnyville
R.P. Clément Frappier, o.m.i., Edmonton
M. Emmanuel Joseph Gallant, Edmonton
M. Almanzor Michaud, Donnelly
M. Magella Pelchat, St-Paul
M. Robert Tremblay, Edmonton

LUNDI, 24 août

M. Raymond L. Beaupré, Bonnyville
M. A. Simon Dallaire, Bonnyville
M. Jos Dubuc, Vegreville
M. Laurent Ph. Guindon, Falher
M. Charles Leroux, St-Paul
M. Alphonse Malo, Lafond
Mlle Jossly Royer, Edmonton
M. Paul J. Savoy, Beaumont
Mme Gabrielle Trottier, Edmonton
M. Lucien Guidon, Falher

MARDI, 25 août

M. Laurent Leduc, Morinville
Mlle Rose-Marie Ouellette, Calgary
M. Louis Rivey, St-Paul
M. René J.J. Robinson, Duvernay

MERCREDI, 26 août

M. Maurice Allard, St-Isidore
M. Magella Boucher, Peace River
M. René De Moissac, St-Paul
M. Raoul Lambert, Guy
M. Léon R. Lavoie, St-Isidore
Mme Denise Robinson, St-Paul
Sr Marie-Rose Mahé, c.s.c., Girouxville

JEUDI, 27 août

M. Hector Coutu, Brosseau
M. Berthin Dubé, Joussard
M. Paul Lemire, Hinton
M. Jean Ménard, Plamondon
M. Jacques B. Moquin, Bonnyville
M. Charles J. Ouellette, St-Paul

Lettre ouverte

Monsieur le Rédacteur,

Re: Les "Indulgences"

A la messe l'autre jour, quand le prêtre à lu les: "Prions pour le "Pape Paul" etc.," j'ai pensé tout à coup aux prières "Indulgentes" des jours passés avec soit des:"Notre Père, Gloire au Père,..." ajoutés à ces prières aux intentions du "Souverain Pontife".

Entendu, que peut-être ces prières, ne menaient pas au ciel tout droit, tout de même on ressentait un grand confort spirituel et on s'unissait au Pape et il semblait mieux y réussir dans ses messages et aussi plus consolé. Il se sentait appuyé et pas aussi seul que Paul VI.

L'emphase de sauver son âme était forte et on essayait.

Aujourd'hui, avec l'emphase sur le corps et matériel, où sommes nous?

Une Ancienne

Le Chapelet à CHFA

Lundi 17 - La Famille Emile Chalifoux de Beaumont.

Mardi 18 - M. et Mme Geo. LeClair d'Edmonton.

Mercredi 19 - La Paroisse St-Louis de Bonnyville.

Jeudi 20 - Son Excellence Mgr Edouard Gagnon Evêque de St-Paul.

Vendredi 21 - La Paroisse St-Emile de Legal.

Samedi 22 - Le Conseil La Verendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton.

Lundi 24 - Les Familles Albéric et Paul Aubin de Falher.

Mardi 25 - Son Excellence Mgr Edouard Gagnon Evêque de St-Paul.

Mercredi 26 - Monsieur l'Abbbé Hervé Tanguay, Curé de Mallaig.

Décès de Marguerite Bérubé Holloway

C'était le 15 juillet que Mme Michel Holloway (née Marguerite Bérubé) rendait l'âme à l'âge de 30 ans, après une maladie d'une durée d'un an et 2 semaines. Le lendemain le 16, un service de funérailles eut lieu en l'église Sacré-Coeur à Bélaxi, Mississipi, Etats-Unis où Michel est stationné avec les forces armées. Le 19 eurent lieu les prières en l'église St-Thomas d'Aquin d'Edmonton.

Les Révérends Pères Ovila Gobeil, o.m.i. et Thomas Bilodeau, o.m.i. ainsi que M. le Curé Sévigny, officiaient à la cérémonie de 8:00 p.m.

A 9:30 a.m. le 20 juillet avait lieu les funérailles. Les porteurs étaient: Clément, Hilaire et Gilbert Bérubé, Claude Gobeil, Thomas Gaudreau et Léo Magnan, tous cousins de la jeune défunte. Mme Laurence Farly chantait quelques hymnes d'occasion.

Marguerite laisse dans le deuil son mari Michel, 3 enfants: Robert 6 ans, Denise 4 ans et Annette 3 ans. Elle emporte avec elle un bon souvenir de sa tendre maman Mme Annette Bérubé, qui s'était rendue jusqu'au Mississipi pour en prendre soin pendant sa longue et pénible maladie. Aussi dans le deuil, son frère Pierre-Eugène et ses deux soeurs, Mme Germaine Harris et Mme Claudette Gensler.

L'enterrement eut lieu au cimetière Holy Cross d'Edmonton. De nombreux parents et amis vinrent prier près d'elle.

Trois semaines avant son décès, M. l'Abbé Denis Hébert lui rendait visite au Mississipi. Il aurait fait l'arrêt volontairement lors de son passage de retour à Lima au Pérou. Marguerite lui dit: "Priez pour moi" et ce devait être les dernières paroles qu'elle allait prononcer.

Nous nous souviendrons longtemps de Marguerite puisqu'elle était si charmante et d'un dévouement inlassable. Elle aida à fonder le premier club des jeunes de la paroisse St-Thomas et rendait de grands services lors de nos premières soirées paroissiales quand la paroisse était à ses débuts.

A la famille éprouvée, toute la paroisse offre ses plus sincères condoléances.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h00
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue
9h.00 — 10h.30 — 12h.00

Éditorial

Notre idéal franco-américain

Nous reproduisons aujourd'hui un éditorial paru dans L'Union, journal officiel de l'Union des Sociétés St-Jean Baptiste de la Nouvelle Angleterre. Les francophones de l'Ouest, croyons-nous, apprécieront les similitudes existantes entre les problèmes que ces francophones connaissent et ceux que nous trouvons ici. Il nous apparaît surtout que l'approche des problèmes chez-eux, ressemble beaucoup à ce qu'il était ici avant que le contexte socio-politique du Canada ne connaisse les changements que l'on sait.

Alors nous n'avons plus d'excuse ici de laisser la francophonie aller en décripiture, eux inventent des solutions pour permettre à leur élite de conserver une culture qui les enrichisse, soit une orientation que l'on a suggéré pour l'ouest, il n'y a pas si longtemps.

Le jour se fera-t-il enfin sur l'attitude véritable de l'Union Saint-Jean-Baptiste vis-à-vis de notre idéal franco-américain?

Nous savons pertinemment que l'incompréhension est à l'ordre du jour dans à peu près toutes les sphères de l'activité humaine. C'est là un des signes de notre temps. Et certes, pour les non-initiés, les innovations apportées par nos administrateurs dans le domaine purement commercial de la Société n'étaient pas de nature à dissiper les craintes des bien-pensants qui ont toujours considéré l'Union Saint-Jean-Baptiste comme une organisation monolithique; c'est-à-dire toute d'une pièce, sans aucune flexibilité au sein d'un monde changeant. Et c'est en vain qu'on essaya de leur expliquer la nécessité, pour une société comme la nôtre, de s'adapter aux circonstances si elle voulait ne pas s'exposer à vieillir sur place, puis à dégénérer; que cela, du reste, ne signifiait aucunement l'abandon de notre idéal ou de notre propre mission mais plutôt la poursuite de cet idéal à la lumière de données nouvelles. Aussi bien, il y a des formules que le temps finit par obscurcir et qui ont besoin, à certaines époques, d'être interprétées de nouveau. Telle est, par exemple, la raison d'être de notre Société.

Lorsque nos fondateurs prirent pour mission de faire connaitre et apprécier davantage la culture et la civilisation catholiques et françaises aux Etats-Unis, d'encourager l'étude et l'enseignement du français et de promouvoir l'emploi de cette langue, ils n'ont pas dit par quels moyens cette mission devait s'accomplir. Or il est clair que les méthodes employées au début du siècle, alors que la masse de notre peuple parlait peu l'anglais, ne sont plus pratiques aujourd'hui, en face de la troisième génération de Franco-Américains, dont le mode ordinaire d'expression est l'anglais, qui ont très peu de rapports avec le pays de leurs ancêtres, qui apprennent très peu de français dans les quelques écoles paroissiales franco-américaines qui sont encore ouvertes, qui enfin n'entendent presque plus de français à l'église et encore moins à la maison.

Un autre signe des temps, c'est l'importance de l'argent. Il faut bien admettre que de nos jours, ce "vil métal" jouit d'un prestige sans égal. Sa présence conditionne donc la nature et la qualité des oeuvres que peut accomplir l'Union Saint-Jean-Baptiste ou toute autre organisation semblable.

Mis en demeure de faire de grosses affaires afin de maintenir nos oeuvres de bienfaisance, obligés par conséquent d'intéresser une jeunesse à laquelle les manières et les usages d'antan ne disaient plus rien, nos administrateurs décidèrent, après mûre réflexion et une étude approfondie de nos problèmes, de rétablir le dialogue avec une génération qui leur échappait en permettant à celle-ci de se servir de l'anglais là où le français lui était une entrave, pourvu que le coeur et les dispositions soient bien ceux de chez nous. Quant au commerce, la langue des affaires s'imposait et il ne s'est pas trouvé un seul esprit sérieux pour élever la voix contre cette innovation. Evidemment, pour ceux qui voyaient encore l'Union Saint-Jean-Baptiste sous son aspect des premiers temps, ces nouveautés devenaient renversantes. En certains endroits, nos dirigeants furent presque accusés d'apostasie nationale. Car il n'y en a pas comme les Franco-Américains pour jouer sur les mots. Pourtant, la philosophie de la Société était restée la même; rien n'avait été sacrifié de ses principes de base. On avait simplement voulu capter le peuple, notre jeunesse surtout, quitte à trouver ensuite la formule nous permettant d'intégrer notre mentalité française à notre civisme américain.

Eh bien! le sort en est jeté. Au dernier Congrès, la division annoncée depuis plus de quatre ans entre le secteur commercial de la Société et son secteur des oeuvres philanthropiques et culturelles a été consommée. Au juste, cette division signifie que nos administrateurs, déterminés à faire la part des choses, **permettront l'usage de la langue anglaise** dans nos affaires et même dans les réunions, de Conseils ou autres, **tout en continuant à favoriser et à donner la priorité au français.** D'autre part, pour faire contrepoids à ces concessions inévitables, ils comptent mettre sur pied un programme culturel français bien défini et de grande envergure, afin que la contribution des descendants des Français à l'élaboration de la civilisation américaine soit digne de ceux qui, les premiers, ont apporté la connaissance de l'évangile sur ce continent.

Au fond, rien n'est changé. Seulement, on voit maintenant les choses sous un jour nouveau et avec une objectivité beaucoup plus précise. Au tournant du siècle par exemple, le peuple franco-américain faisait à peu près bloc à part. La masse était peu éduquée. L'instruction supérieure formait des prêtres, des médecins, des avocats, mais très peu de techniciens. Aujourd'hui, nos gens sont bien intégrés à la vie américaine. Leur allégeance ne laisse aucun doute, et ceux d'entre eux qui tiennent à la culture française reçoivent une formation beaucoup plus solide parce qu'ils y vont avec amour. Toute une élite ainsi se prépare.

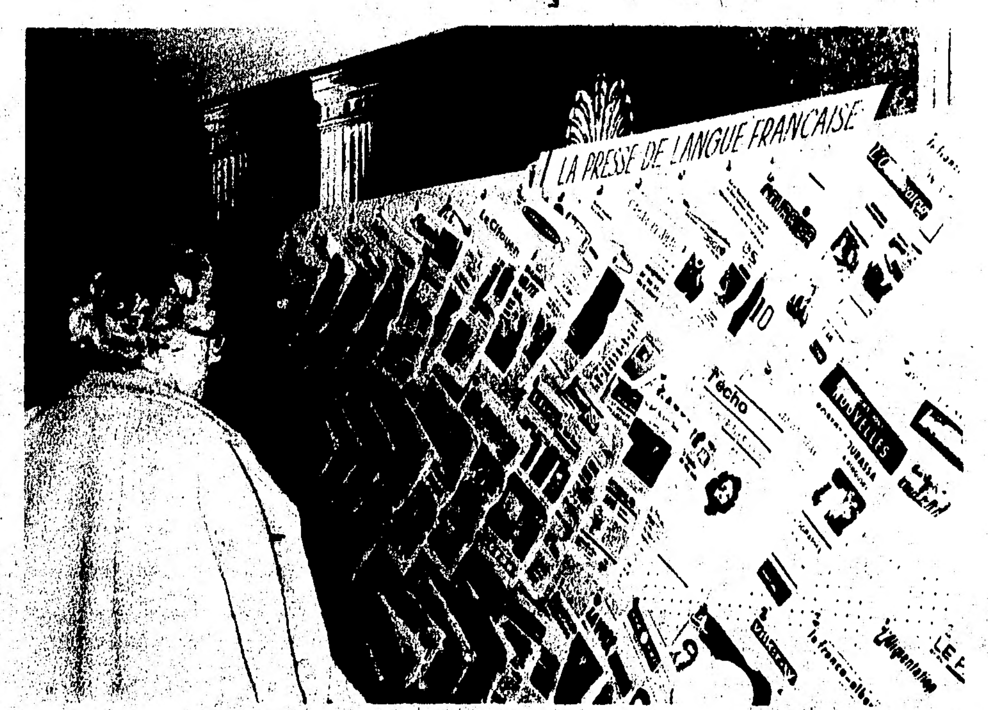
Notre idéal franco-américain n'a donc pas changé au cours de ces soixante-dix ans. Et la mission de la Société, qui est la poursuite de cet idéal, n'a pas changé non plus. Elle a toujours pour objet de "faire connaître et apprécier davantage la culture et la civilisation catholiques et françaises" et de regrouper les nôtres sous le signe de la mutualité.

Nous disions précédemment que la jeune génération parle peu le français, qu'elle ne l'entend plus au foyer et guère plus à l'église. Et c'est juste. Avant de pleurer trop amèrement cette perte il serait bon, toutefois, de s'arrêter à penser que ce langage du peuple qui disparaît se situait entre le "joual" et le "franglais", et que c'est à ce jargon que M. Guy Frégault faisait allusion lorsqu'il parlait de "ce je ne sais quoi qui n'a de nom en aucune langue", au cours de la conférence qu'il fit au Congrès de Portland, en 1962.

Notre belle langue se retire de nos églises et de nos foyers mais elle reparaît plus pure et plus élégante dans les associations de professeurs, dans les clubs Richelieu, dans les chapitres d'Alliance française. Nos écoles paroissiales ferment leurs portes mais les écoles publiques, plus nombreuses et mieux subventionnées, enseignent le français dès les basses classes. Et il en restera ainsi car on a compris, dans les hautes sphères du gouvernement, que cela est nécessaire. Nos administrateurs aussi ont compris la valeur de cette culture millénaire. Voilà ce qui explique l'impulsion qu'ils ont voulu lui donner au dernier Congrès. Ils ont compris que **tout bon Franco-Américain doit chérir comme les trois couleurs de son drapeau sa foi,** qui fera sa patrie meilleure, **son patriotisme,** qui la rendra plus forte, **son génie français,** qui la fera briller d'un éclat unique au monde.

Gabriel CREVIER

LE JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE



L'un des aspects les plus impressionnants de l'exposition du Fait français, au cours du 23ème Congrès, a été sans aucun doute l'étalage de la presse de langue française. Cette photo ne nous donne qu'un aperçu de ce déploiement, où l'on pouvait découvrir des journaux de toutes les parties du monde, parce que le bloc des parlants français, qui se chiffre à 175,000,000 de personnes environ, est réparti sur tous les points du globe.

Fédération Canadienne-française de l'Ouest

Un rapport impressionnant du président

Par Roger Lalonde, président

C'est avec un très vif plaisir que je présente aux membres de la Fédération Canadienne-française de l'Ouest, ce rapport du Président donnant une idée des principales activités de notre Fédération au cours de l'année 1969-1970. Je crois que nous pouvons dire en résumé que cette année a été fructueuse et que malgré la grande difficulté que représentent les distances qui nous séparent, l'existence même de notre Fédération est largement légitimée par ses activités.

De plus en plus, les différents organismes de la francophonie canadienne et les gouvernements avec lesquels nous traitons apprécient le fait de pouvoir atteindre tous les francophones de l'Ouest en s'adressant à une seule structure.

Cela ne veut évidemment pas dire que notre Fédération soit appelée à remplacer ou à se substituer aux associations provinciales mais il y a certainement de grands avantages à présenter un front commun sur certains problèmes spécifiques et à coordonner certaines activités communes. Et cela sans parler de la collaboration mutuelle que notre Fédération est appelée à établir entre nos différentes associations provinciales.

TROIS ASSEMBLEES

Au cours de cette année, l'Exécutif de la Fédération a tenu trois assemblées régulières soit les 28 et 29 août, le 27 décembre et le 6 juillet.

De plus, il a participé à trois assemblées spéciales: le 6 septembre des représentants de cet Exécutif assistaient à titre d'observateurs à l'assemblée tenue à Winnipeg dans le but d'étudier la situation de la presse française au Manitoba et en Saskatchewan.

Le 27 janvier, l'Exécutif était représenté à la rencontre tenue à Ottawa et organisée par le Conseil de la Vie Française et le 16 mars, des représentants de la Fédération rencontraient à Paris, Monsieur Hussin du Ministère des Affaires Etrangères de la France.

Notre Exécutif s'est grandement réjouit des différents programmes en Animation Sociale qui s'établissent dans chacune de nos provinces.

Ces programmes varient d'une province à l'autre et il est normal qu'il en soit ainsi.

Malgré ces différences, il serait sans doute souhaitable qu'une plus grande collaboration s'établisse entre les provinces de sorte que l'expérience acquise dans un endroit puisse bénéficier ailleurs.

VIE FRANCAISE

A l'occasion de la rencontre organisée par le Conseil de Vie Française et tenue à Ottawa le 27 janvier les représentants de l'Ouest ont tenu une assemblée spéciale au cours de laquelle ils ont discuté le problème de la formation des maîtres.

Le Père Clément Cormier assistait à cette assemblée et il fut question de la résolution prise par l'assemblée générale de la Fédération à l'effet que celle-ci invite le Père Cormier à tenir une enquête dans les quatre provinces de l'Ouest sur ce problème de la formation des maîtres.

La conclusion fut qu'il serait peut-être prématuré de tenir cette enquête à ce moment-là puisque les Ministères d'Education de deux provinces au moins manifestaient un certain intérêt à ce problème d'un Collège Pédagogique. Il serait sans doute préférable d'attendre que nous ayons plus de précisions de la part de nos Ministères d'Education.

PEDAGOGIE

En juin dernier, les Présidents de l'Association Franco-Culturelle de la Saskatchewan et de l'Association Canadienne-française de l'Alberta recevaient une lettre de leur Ministre d'Education respectif dont vous avez une copie dans le dossier.

Dans cette lettre, les Ministres parlent en termes d'un seul Collège Pédagogique pour les quatre provinces de l'Ouest et demandent aux francophones de s'entendre quant à l'endroit où ce Collège devrait être établi.. C'est là un problème que nous devrons discuter au cours de la présente assemblée.

Notons cependant, que l'Exécutif croit qu'il serait utopique de penser qu'un seul Collège de Pédagogie puisse répondre adéquatement aux besoins des quatre provinces.

PRESSE

Devant les problèmes que rencontrent les trois journaux français de l'Ouest notre Fédération a obtenu les services de deux spécialistes en publication d'hebdomadaires de l'Est qui sont venus tenir une enquête au cours du mois de mai dernier.

Ces spécialistes ont présenté leur rapport à la suite duquel un mémoire à l'adresse de l'Honorable Gérard Pelletier fut préparé.

Après cours, l'on nous a laissé savoir qu'il serait assez difficile pour le Secrétaire d'Etat de répondre favorablement à un mémoire basé sur les besoins des journaux et qu'il valait mieux baser notre demande d'aide sur les besoins de l'Animation Sociale.

Votre Exécutif a confié au Secrétaire, le soin de rédiger ce deuxième mémoire et de l'expédier dans le plus bref délai à l'Honorable Gérard Pelletier. Des copies de ce mémoire officiel se retrouvent dans votre dossier.

PROFESSEURS

Au printemps de 1969, le Secrétariat de l'Association Franco-Culturelle de la Saskatchewan avait organisé une campagne de recrutement de professeurs de français.

Etant donné que ce problème existe dans les quatre provinces, l'Exécutif a cru que cette activité devrait passer à notre Fédération. C'est ainsi que notre Secrétariat fit cette campagne le printemps dernier et le Secrétaire pourra vous faire rapport au cours de la présente assemblée.

LA FRANCE

Depuis plusieurs années déjà, il est question que notre Fédération présente un mémoire au Gouvernement de la France.

Profitant de la présence à Paris d'un groupe de délégués de nos Associations provinciales, la Fédération avait sollicité et avait obtenu une rencontre avec un personnage officiel du Ministère des Affaires Etrangères de la France.

Grâce aux bons services de l'Ambassade Canadienne à Paris, nous avons pu rencontrer le 16 mars, Monsieur Hussin chargé des Affaires culturelles au sein de ce Ministère.

Monsieur Hussin a manifesté un très vif intérêt à la situation des francophones dans l'Ouest et a demandé qu'un mémoire global soit présenté au Gouvernement.

Nous avions espéré pouvoir présenter ce mémoire à l'occasion des assemblées de la Commission mixte France-Canada tenues à Ottawa durant la semaine du 29 juin dernier.

Malheureusement, il a été impossible de préparer ce mémoire à temps faute de documentation nécessaire; par ailleurs, deux de nos membres assistaient à cette assemblée de la Commission mixte, Monsieur Maurice Gauthier comme représentant du Gouvernement du Manitoba et le Dr Roger Motut du Gouvernement de l'Alberta. Ces derniers pourront vous faire un rapport au cours de la présente assemblée.

Notre Exécutif a cependant décidé que le projet de mémoire devrait être réalisé et que dans ce mémoire l'on exposerait un inventaire de la francophonie dans l'Ouest, un catalogue de nos besoins et l'on ferait une seule demande spécifique et que cette année, cette demande porterait sur l'octroi de livres de bibliothèque scolaire.

LE QUEBEC

Un point qui demeure assez nébuleux, c'est le genre de relation qui s'établira entre nos provinces et le Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec.

Depuis le changement du gouvernement au Québec, nous ne savons pas quelle orientation prendra à l'avenir, le Service du Canada français. Par ailleurs, nous savons que le Conseil de la Vie française prépare un mémoire à ce sujet.

Afin d'obtenir les renseignements souhaitables, nous avons invité Monsieur Georges-Henri Dagneau et Mgr Paul-Emile Gosselin à assister à cette Assemblée générale. Au moment où je rédige ce rapport, nous ne savons pas encore si ces deux personnes pourront être présentes.

Il semble qu'il y a de grands avantages à ce que notre Fédération serve d'agent coordonnateur pour certaines manifestations culturelles qui pourraient être offertes à nos Associations provinciales.

C'est ainsi que notre Fédération a organisé la tournée de Pierre Calvé le printemps dernier. Vous trouverez dans votre dossier, un rapport financier de cette tournée.

Bien qu'elle se soit soldée par un déficit, nous croyons que les avantages culturels légitiment les sommes que nos Associations ont dû y apporter.

CENTRES CULTURELS

Par ailleurs, bon nombre de délégués de l'Ouest ont assisté au début de juin dernier, à une rencontre tenue à Vaudreuil et organisée par la Fédération des Centres Culturels du Québec sous les auspices du Secrétariat d'Etat.

Au cours de cette rencontre, ces délégués de l'Ouest ont tenu une assemblée et ont manifesté le désir que la Fédération de l'Ouest organise un Comité culturel qui serait chargé de l'organisation des prochaines tournées d'artistes.

Ce comité culturel devra également entretenir des relations avec la Fédération des Centres culturels de la province de Québec qui songe à devenir un organisme national.

PUBLICITE

Dans le domaine de la publicité, nous n'avons malheureusement pas pu faire autant que nous aurions voulu. Cependant, à l'occasion d'un séjour à Montréal, j'ai tenu une conférence de presse à laquelle ont assisté les représentants des journaux, de la radio et de la télévision.

Il est assez difficile d'évaluer l'impacte que cette conférence de presse a pu produire dans la province de Québec mais je crois que le prochain Exécutif de la Fédération devrait accorder une grande attention à ce problème de la publicité.

LA FEDERATION

Un autre problème que vous serez invités à solutionner au cours de la présente assemblée c'est celui de la représentation au sein de la Fédération.

Votre Exécutif croit que nous pourrions accomplir un travail plus efficace s'il existait une plus grande continuité dans cette représentation.

Nous vous recommandons donc qu'à l'avenir, cette représentation soit constituée de cinq ou six délégués par province nommés pour une période de trois ans et remplacés selon un mode de rotation que vous serez appelés à établir.

UN ESPRIT NOUVEAU

Un reportage

de Normand Ferrier Le Clerc

Elections

A. Monsieur Roger Lalonde est réélu président;

B. Le Dr Roger Motut est réélu vice-président;

C. Le Père Jean Patoine est réélu secrétaire;

D. Monsieur Albert Lepage est réélu trésorier;

E. Monsieur Roméo Paquette est réélu comme représentant de la Colombie-Britannique.

Etaient présents

A. Manitoba: Père Jean-Paul Aubry, o.m.i., Maurice Gauthier, Albert Lepage, Jacques Molicard.

B. Saskatchewan: Albert Dubé, Cléas Duperrault, Roger Lalonde, Raymond Marcotte, Roland Pinsonnault, René Rottiers.

C. Alberta: Laurent Beaudoin, Paul Denis, Hervé Durocher, Fernando Girard, Normand Ferrier Le Clerc, Dr Roger Motut, Jean-Maurice Olivier, Adrien Tremblay, Eugène Trottier, Laurent Uliac, Jean Patoine.

D. Colombie-Britannique: Harry Beauregard, Jacques Bernard, Mme Denise Generelli, François Coulombe, Roméo Paquette.

Président: M. Roger Lalonde a présidé cette assemblée.

La F.C.F.O. compte au cours des prochains mois mousser la conclusion d'entente culturelle dans chacune des provinces de l'ouest en vertu des accords culturels France-Canada. D'autre part, la Fédération fait actuellement des démarches pour obtenir l'aide du Gouvernement fédéral afin de tenir une enquête sociologique dans les quatre provinces de l'Ouest.

On se propose en faisant cette enquête de connaître la francophonie ouestrienne. L'évolution de l'Animation sociale dans chacune des provinces rend nécessaire la connaissance des "conditions réelles" des francophones.

Relations avec la France

Depuis plusieurs années la Fédération se proposait de présenter un Mémoire au Gouvernement français. Profitant de la présence à Paris d'un certain nombre de représentants de nos associations provinciales, le Secrétaire avait organisé une rencontre avec des représentants du Ministère des Affaires étrangères.

Grâce à la coopération de l'ambassade Canadienne à Paris, cette rencontre s'est tenue le 16 mars dernier et elle a été présidée par Monsieur Hussin, officier des Relations culturelles au sein du Ministère.

Monsieur Hussin s'est montré très intéressé au rapport fait par un représentant de chacune de nos provinces et il a demandé que la Fédération lui envoie un Mémoire global.

A la fin de mai, le secrétaire a reçu un appel téléphonique de Monsieur Jacques Flau de l'ambassade de France à Ottawa recommandant que le Mémoire soit présenté à la Commission mixte France-Canada qui devait se rencontrer à Ottawa à la fin de juin.

Cette Commission mixte France-Canada est composée de représentants du Gouvernement français, du Gouvernement fédéral et des représentants des provinces qui veulent bien s'intéresser au travail de cette commission.

Le Gouvernement du Manitoba y a délégué le député Desjardins et Monsieur Maurice Gauthier et le Gouvernement de l'Alberta y a délégué le Dr Roger Motut.

Il a également été décidé que le Mémoire projeté devrait être préparé et envoyé simultanément aux Consuls, à Monsieur Flau et à Monsieur Hussin. Dans ce Mémoire, on fera l'inventaire de la francophonie dans l'Ouest, l'inventaire des besoins et on demandera l'assistance de la France en plusieurs domaines en établissant cependant des étapes et en distinguant les besoins à brève échéance et à longue échéance.

Relations avec le Québec

La Fédération a remis la question des relations avec le Ministère des Affaires culturelles du Québec entre les mains de l'exécutif tout en priant le Conseil de la Vie française en Amérique d'attendre les commentaires de l'exécutif de la Fédération avant de présenter son Mémoire au Québec.

On sait que le Conseil de la Vie française se propose de soumettre au Gouvernement provincial du Québec un Mémoire sur l'aide du Québec aux groupes francophones disséminés à travers l'Amérique du Nord.

La Fédération se propose de formuler des objectifs ouestriens et non pas uniquement provinciaux.

Le secrétaire a rappelé qu'en octobre dernier le service du Canada français du Québec avait été invité à une rencontre à Montréal au cours de laquelle on avait expliqué l'orientation que prenait le service en autant que l'aide aux groupes minoritaires était concernée.

Depuis cette rencontre, il y a eu des élections et il semble que les activités de ce service aient été plus ou moins suspendues du moins temporairement.

Par ailleurs, le secrétaire a cité une phrase d'une lettre qu'il a reçue de Monsieur Georges Henri Dagneault dans laquelle il laisse entendre que le budget du service n'a été ni augmenté ni diminué.

La presse française

Il est ressorti, de l'assemblée de la Fédération, deux décisions importantes concernant la presse française de l'Ouest. Tout d'abord, la formule qui sera employée par la Fédération pour obtenir une aide indirecte pour la presse française a été modifiée et d'autre part, un comité, composé de représentants de tous les média de communication français, sera convoqué par l'exécutif de la Fédération et auront pour tâche d'étudier et de former un réseau d'information française qui devrait servir autant à la presse parlée qu'à la presse écrite de l'Ouest.

Le secrétaire a rappelé que la Fédération a bénéficié des services de deux spécialistes qui ont étudié la situation de la presse française dans l'Ouest et qui à la suite de leur enquête ont fait un rapport concluant à la viabilité des journaux à condition d'y apporter certaines transformations et de pouvoir compter sur une aide financière au moins pour quelque temps. Basé sur ce rapport, un Mémoire portant sur les besoins des journaux a été préparé.

C'est alors que la Fédération a appris que ces demandes auraient beaucoup plus de chances d'être entendues favorablement si elles étaient basées non pas sur les besoins de l'Animation sociale. Un second Mémoire a donc été préparé et après s'être entendu avec Maurice Gauthier de Winnipeg, le secrétaire l'a expédié à l'Honorable Gérard Pelletier sans avoir le temps de le faire adopter par les associations membres étant donné l'urgence des demandes qu'il contenait.

Il ressort des travaux de la Fédération sur cette question que l'on exploitera à fond les disponibilités de la presse écrite actuelle, c'est-à-dire La Liberté et le Patriote à Winnipeg, le Franco-albertain à Edmonton; le rôle du Soleil de Vancouver restant à être précisé.

Ce qui n'empêchera en rien de pousser le plus tôt possible les recherches vers la structuration d'un réseau de nouvelles françaises à l'échelle des 4 provinces de l'Ouest.

La Fédération et ses membres

On sait que la Fédération canadienne-française de l'Ouest regroupe chacune des associations provinciales des 4 provinces de l'Ouest. Lors de l'assemblée annuelle tenue à l'Hôtel Mayfair d'Edmonton les 8 et 9 août dernier, il a été décidé que la Fédération convoquerait une réunion spéciale de ses membres dont la représentation de chacune des provinces devrait comprendre le président et son exécutif au complet.

Ainsi chacune des provinces étant effectivement présente à cette assemblée, il sera alors possible de redéfinir le rôle, les méthodes et le budget de la Fédération.

Cette réunion utilisera une méthode dynamique de groupe pour ses travaux. En effet, les animateurs sociaux de Winnipeg et d'Edmonton animeront cette importante réunion.

Cette recherche fera suite à un désir exprimé par l'exécutif de la Fédération lors de son assemblée du 6 juillet dernier. On espère ainsi obtenir plus d'efficacité et de continuité.

Collège pédagogique

Dans une résolution, la Fédération a invité ses membres à informer leur gouvernement respectif à l'effet qu'un seul collège de pédagogie dans l'Ouest ne semblait pas répondre aux besoins des francophones de l'Ouest. Par ailleurs, la Fédération verra à ce que tout le problème de la formation des maîtres soit étudié par un ou deux spécialistes en la matière.

Monsieur Roger Lalonde, président de la Fédération a résumé ainsi la situation relativement à l'établissement d'un collège pédagogique de l'Ouest.

La Saskatchewan et l'Alberta ont prié les associations provinciales de s'entendre sur l'emplacement d'un collège de formation des maîtres.

On sait que le Manitoba serait sur le point d'obtenir vertuellement un collège pédagogique et il semble que le Gouvernement fédéral en favorise l'établissement à Winnipeg.

Cependant, il ressort des discussions tenues pendant la réunion qu'un seul collège pédagogique ne saurait suffir aux besoins. C'est ainsi que l'enquête sociologique réclamée par la Fédération devrait permettre de connaître les besoins exacts de l'Ouest.

Activités culturelles

La Fédération a procédé à la formation d'un comité interprovincial sur lequel siégeront les délégués nommés par les comités provinciaux de la culture.

On se propose ainsi de regrouper occasionnellement, et selon les besoins, des personnes réelles qui se préoccupent des activités culturelles dans chacune des provinces.

On songerait même à discuter du projet des activités culturelles non plus pour une province à la fois, mais pour l'ensemble des provinces de l'Ouest.

Il semble que cette idée soit issue en partie d'une rencontre à Vaudreuil, organisée par la Fédération des Centres culturels de la Province de Québec.

Les professeurs de français

La Fédération maintiendra, l'an prochain, sous la responsabilité du Secrétariat, un service de sollicitation et de sélection de professeurs de français pour les provinces de l'Ouest. Effectivement la Fédération, par l'intermédiaire des journaux de l'Est, sollicitera le corps professoral québécois d'abord et après avoir sélectionné les applications, fera parvenir les noms des candidats intéressants aux différentes Commissions scolaires et aussi aux principaux d'écoles françaises ou bilingues de l'Ouest.

Les "moulants" nouvel art de se sous-vêtir

"Plus adulte que la minijupe, plus subtile que la peau étalée au grand jour et plus nouvelle que la nudité", voilà la mode entrevue par la maison de lingerie Phantom de Toronto pour les années 70.

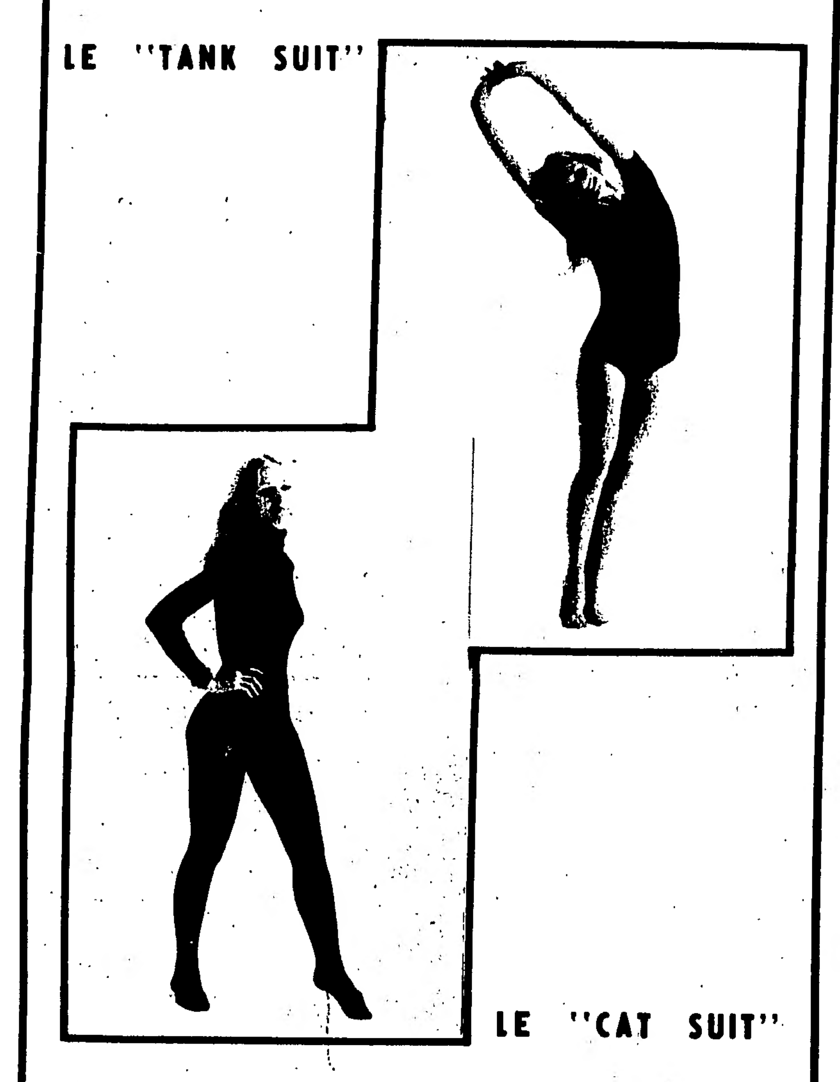
Pour être à la hauteur de la nouvelle décade, Phantom a conçu une nouvelle sous-mode qualifiée de "langage du corps" et qui peut se décrire comme "l'opération-habillage en un temps des jeunes expressionistes". Ce langage est parlé par de nouveaux moulants côtelés, présentés en trois styles qui seront vite connus et adoptés sous leurs noms anglais de "cat suit", "juip-suit", et "tank suit". Chacun est dans la dernière course d'une façon bien personnelle.

L'automne marque un retour aux jupes allongées et la jambe va cesser de nous mener par le bout du nez" de dire la directrice des ventes de Phantom, Mlle Susan Karol. "Le corps sera couvert, mais d'une façon plus subtile, plus sophistiquée, qui n'en sera que plus expressive. Sous leurs mimois et leurs longuettes aux genoux, les filles des années 70 porteront des combinaisons-collants et des 'chatteries' (cat suits) merveilleusement extensibles et moulants. Aussi confortable que les bas-culottes, cette nouvelle sous-mode qui couvre du col aux orteils est destinée à détrôner la lingerie conventionnelle auprès de nombreuses femmes.

"Au cours de la prochaine décennie et peut-être pour bien plus longtemps encore, les combinaisons extensibles deviendront des dessous classiques" dit encore Mlle Karol. "Par-dessus, les femmes porteront jupes, écharpes, tabliers, ponchos, tuniques, etc... exactement comme on porte maintenant des vêtements sur les dessous traditionnels.

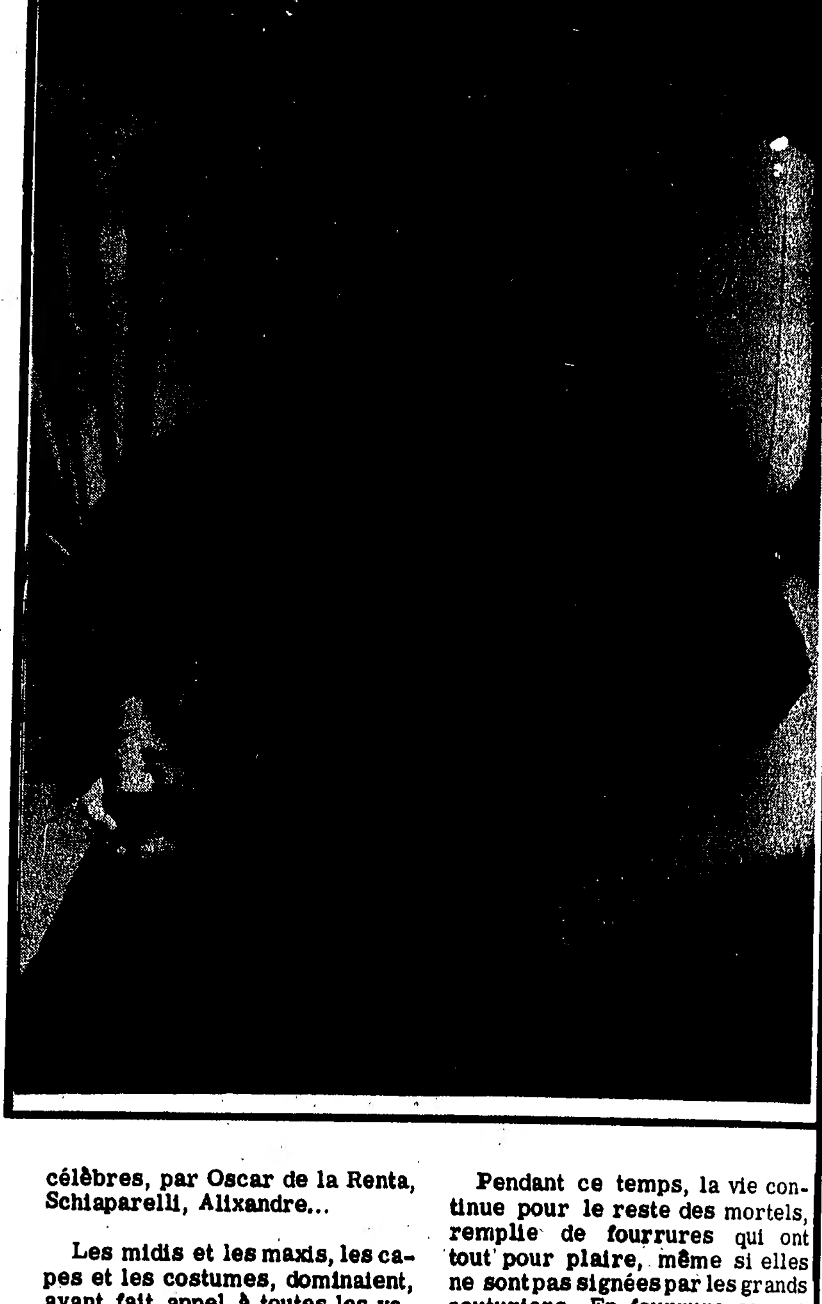
"Dès l'automne, "prédit Susan Karol, le sexe féminin portera ses midis sur des "cat suits"... des midis fendus ou déboutonnés jusqu'à une hauteur mini... un compromis ayant pour but d'habituer l'oeil à la nouvelle ligne longue. La mode sophistiquée de l'avenir sera la silhouette mince, contrôlée, disciplinée, nettement épousée par les moulants de nylon extensible, et seulement partiellement dissimulée par les vêtements."

Les autres nouveautés-dessous crées cette année par Phansom offrent des bas-bikini en dentelle extensible avec soutiens-gorge assortis, et des bas-culottes très ajustés, en fibre spandex "Lycra" qui procurent un ferme support de la taille aux chevilles et ajoutent le maintien de sections extensibles en "Lycra en certains endroits stratégiques.


LE "TANK SUIT"

LE "CAT SUIT"

POTINS - MODE...



On dit... que les femmes qui "savent s'habiller" sont celles qui exploitent la mode pour mettre leur personne en valeur. Il est bien vrai qu'une femme est le seul juge de ce qu'elle doit porter pour être à la fois à la mode et à son mieux, et cette saison elle devra appliquer ce jugement aux nouvelles longueurs, en se rappelant qu'accepter ne veut pas toujours dire adopter!

On dit aussi... que les Grands de la couture internationale se tournent à la demi-douzaine vers la fourrure -- la vraie cela s'entend! Ces créateurs ne réservent pas la fourrure à leurs modèles haute-couture. Leur intérêt se porte à égalité vers le prêt-à-porter boutique qui sait se révéler si lucratif.

Lors d'une présentation de mode-Swakara tenue à New York récemment, est passée une collection signée, entre autres noms bien connus et célèbres, par Oscar de la Renta, Schiaparelli, Alixandre...

Les midis et les maxis, les capes et les costumes, dominaient, ayant fait appel à toutes les variétés de bouclés Swakara en plus du prestigieux type breitschwanz.



Pendant ce temps, la vie continue pour le reste des mortels, remplie de fourrures qui ont tout pour plaire, même si elles ne sont pas signées par les grands couturiers. En fourrure comme dans le reste, on s'éloigne du système des vedettes. Mais de toute façon, dans n'importe quel domaine, il suffit d'être unique en son genre pour prendre obligatoirement la vedette, et on dit que c'est exactement le cas du Swakara.

Le chapeau brille également pleins feux dans le firmament de la mode. C'est tant mieux, car on se lasse de tout et on commence à en avoir assez de la dictature du cheveu. Seules les très jeunes filles n'abandonneront pas de gaieté de coeur leurs longues tresses... D'ailleurs, pourquoi le feraient-elles? Cela leur va si bien. Mais pour bien d'autres, un peu moins jeunes, c'est le bon temps de déplacer ses valeurs... on descend l'ourlet de la jupe et on remonte celui des cheveux.

Les chapeaux de fourrure mènent le bal au Canada. Non seulement les coiffes sans formes autres que celles prisent sur les têtes frileuses...mais aussi les immenses et souples bérets, les feutres à haute calotte fendue et large bord, les grandes toques à la cosaque, les melons. Bref, des chapeaux de toutes les formes et toutes les grandeurs, qui, pour s'assortir ou faire contraste avec des manteaux de fourrure, ou pour réchauffer tailleurs et pardessus de lainage, ont élu comme favoris de la saison le loup, le renard, le vison et le Swakara. Tous les grands magasins et la plupart des fourreurs et des boutiques de mode tiendront un grand choix de ces chapeaux à la disposition de la clientèle. A des prix partant de $25.00 pour varier selon le genre de fourrure, la classification de la peau et la qualité de la façon.

Au rayon des manteaux, le Swakara-mode est offert chez nombre de marchands et les prix, établis selon le type de bouclé, débutent vers $750.00.

AU MENU



Le temps du saumon frais

Le printemps et l'été ramènent sur nos tables le délicieux saumon frais. Riche en protéines et relativement pauvre en calories, le saumon frais constitue un mets raffiné en même temps qu'un régal dont jouira toute la famille.

Il existe mille et une façons d'apprêter ce poisson et certaines des méthodes les moins compliquées sont encore les meilleures. Le secret de la réussite pour toutes ces recettes, c'est de cuire le poisson juste à point et pas davantage.

La recette suivante, très facile, de darnes de saumon grillées, au citron, qui nous vient du ministère des Pêches et des Forêts, ne manquera pas de soulever l'enthousiasme des convives, si elle est suivie de près.

Darnes de saumon grillées, au citron

4 darnes de saumon frais de 3/4 à 1 pouce d'épaisseur
1/4 de tasse de jus de citron
1/4 de tasse d'huile à salade
1 c. à table d'oignon râpé
1 c. à thé de sel
1/8 de c. à thé de poivre
1/4 de c. à thé d'estragon ou de marjolaine
Quartiers de citron

Déposer les darnes de saumon en une seule couche dans un plat peu profond. Mélanger avec soin le jus de citron, l'huile, l'oignon et les assaisonnements et en napper les darnes. Laisser mariner les darnes une heure de temps au réfrigérateur, les retournant au bout d'une demi-heure pour permettre aux assaisonnements de bien pénétrer des deux côtés.

Retirer le saumon et le déposer dans un gril-lèchefrite graissé. Cuire sur le gril à 3 ou 4 pouces de la source de chaleur en arrosant le saumon de la marinade. Griller chaque côté de 5 à 6 minutes. Le poisson est cuit quand il perd au centre, son aspect aqueux, et qu'il prend une teinte plus pâle, et quand il s'effeuille facilement avec la fourchette. Servir immédiatement, garni de quartiers de citron. Donne 4 portions.

BILLET

JE SERAI...

Je serai pour toi une eau de source si claire que tu verras la moindre mousse de mes pensées et mon âme à fleur d'eau dans mes yeux de lac paisible.

Je veux être une source toute recommencée, une alouette au regard d'aube prise par toi, peut-être née de tes mains, nouvelle, sans mémoire, nue, toute de vérité. Je me déferai de ma jeunesse aux algues de ruse et de mensonges. Je deviendrai la rivière sereine entre des jours ouverts comme des fleurs et des nuits de liqueur et de miel.

Marguerite Maison

Patrons du Franco



Pour les beaux jours d'été, cette petite robe est légère comme une brise. Son style est vaporeux et sans manche, avec un gentil volant autour du décolleté. Des rosettes délicates et en relief rehaussent l'effet de la dentelle. Modèle no. P.C. 4 3 8 2 F.

Si vous désirez recevoir ce patron en français, écrivez à:

N'oubliez pas d'ajouter une lettre affranchie à votre nom et dix sous.

Patrons du Franco
Mlle Annette Beaulieu,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14

HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Semaine intéressante pour des contacts nouveaux, des relations fraîchement nouées. La chance est de votre côté pourvu que vous ne soyez pas trop impatient.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Semaine un peu contradictoire, favorable aux voyages et déplacements, mais vous manquerez d'attention, ce qui pourra vous amener quelques ennuis.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Semaine où vous risquez de gâcher vos possibilités parce que vous ferez preuve d'ambitions trop exagérées.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Attention à une certaine obstination vis-à-vis de désirs irréalisables par suite d'erreurs d'appréciation et de jugement.

LION du 23 juillet au 23 août
Vous saurez sans doute faire preuve de patience, de mesure, de pondération au début de la semaine, mais à la fin attention à des difficultés provoquées par votre mauvaise humeur.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Semaine assez calme que vous pouvez passer au sein de votre foyer ou au sein de votre famille pour vous reposer.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Semaine assez contradictoire, favorable au domaine sentimental. A la fin de la semaine, il y aura un peu de découragement, de tristesse, rapidement envolé.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Semaine où il faut vous méfier de votre impulsivité, de votre nervosité, de vos réactions trop brusques.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Semaine un peu contradictoire où il semble y avoir une tendance aux accidents très fortement marquée.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Semaine un peu difficile où il semble y avoir beaucoup de combativité, peut-être un peu trop, et pas assez de diplomatie pour résoudre les problèmes qui se posent.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Semaine un peu difficile où il faut absolument vous méfier des projets originaux, hasardeux que vous pourriez vouloir réaliser.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Semaine très favorable, heureuse, joyeuse même sur le plan sentimental aussi bien que sur le plan de la vie familiale.



la semaine en bref...

avec André Roy de CHFA

LE PREMIER MINISTRE VISITERA LE JAPON LE MOIS PROCHAIN

Lors d'une conférence à la Législature provinciale, le Premier Ministre a déclaré qu'il visiterait le Japon et l'Australie le mois prochain.

M. Harry Strom a déclaré qu'il ouvrira officiellement le bureau d'échanges albertain à Tokyo le 18 septembre et prendra quelques jours pour faire la tournée du Japon.

Le Premier Ministre se dirigera ensuite vers l'Australie pour assister à la conférence parlementaire préliminaire. Il doit revenir au Canada vers la mi-octobre.

M. Strom a annoncé également que deux membres de son cabinet se rendraient en Europe. Le docteur J. Donovan Ross assistera à la conférence sur la pollution des océans le 2 novembre à Bruxelles et le Secrétaire provincial Ambrose Hollowach se rendra à Venise le 24 août pour la conférence internationale des activités culturelles.

LE PREMIER MINISTRE DE LA COLOMBIE VISITERA EDMONTON

Le Premier Ministre de l'Alberta, M. Harry Strom, a déclaré que le Premier Ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A.C. Bennett, visitera Edmonton au cours du mois d'août pour participer aux célébrations du 35ième anniversaire du Gouvernement créditiste albertain.

Le Parti Crédit Social de l'Alberta aura un pique-nique publique le 22 août prochain pour commémorer ce que M. Strom appelle la contribution historique faite par son parti.

Un événement semblable aura lieu à Calgary le 23 août, mais cette fois sans la présence de M. Bennett.

Le parti Crédit Social se trouve à la tête du Gouvernament albertain depuis 1935, alors que sous le leadership de M. William Aberhart le parti a défait le parti United Farmers of Alberta.

LE SILVER SLIPPER SALOON FAIT UN PROFIT PENDANT LE KLONDIKE

Un porte-parole de l'Association d'exposition d'Edmonton a déclaré que le Silver Slipper Saloon a fait un profit de $140 milles dollars durant les journées du Klondike cette année.

Les profits ont été divisés entre l'Association d'Exposition et Acme Amusements Limited, qui a fourni l'équipement.

Acme Amusements a également entraîné le personnel et a assuré la sécurité.

L'assistant de l'exécutif de l'Association, Norman Boleychuk a ajouté que les profits de 10 milles dollars comparativement à l'an dernier sont dus principalement aux heures plus favorables de l'opération du Silver Slipper et de d'autres facteurs non mentionnés...

UN JUGE POUR CALGARY

Le Procureur général de l'Alberta, M. Edgar Gerhart, a dit qu'un juge pourrait être nommé sous peu pour étudier les accusations de mauvais usages des fonds publiques dans le système de transport de Calgary.

Une enquête faite par la police indique qu'il y aurait la même anomalie dans d'autres ministères.

Le Procureur a déclaré au cours d'une conférence de presse, à Calgary, que la province a de la difficulté à trouver un juge qui a le temps de s'occuper de cette affaire.

Monsieur Gerhart a ajouté que les juges ont des horaires très chargés et la demande de Calgary voulant un juge de l'extérieur a compliqué les choses.

Monsieur Tessier à Victoria

Le ministre des affaires municipales du Québec, M. Maurice Tessier, sera le conférencier principal au banquet de l'Association des municipalités de la Colombie-Britannique.

En annonçant cette nouvelle, le maire Hugh Curtis de Saanich a déclaré:"Cette invitation marque le début d'un rapprochement entre le Québec et les municipalités de la Colombie-Britannique."

En éliminant certains "obstacles" au niveau provincial, a-t-il poursuivi, M. Tessier fait figure d'innovateur dans le domaine des relations entre les municipalités et le gouvernement fédéral.

Le Richelieu s'oriente vers la jeunesse

Dans l'éditorial de la Revue Richelieu, numéro juillet-août 1970, le docteur Louis-Joseph Roy, Président du Comité de l'information du Richelieu International, parle d'une nouvelle orientation de cet organisme dans les termes suivants:

"Avant le 25e anniversaire le Richelieu International prend un nouveau départ, non que le but ait changé, non plus que ses oeuvres soient différentes; seuls les moyens varieront mais toujours orientés vers les jeunes: qu'ils soient heureux.

Nous sommes à mettre sur pied des Clubs Richelieu pour les jeunes; déjà les Gouverneurs régionaux ont étudié le projet en juin, déjà un projet pilote a pris forme immédiatement après et il est sûr que cette idée occupera une place privilégiée au prochain congrès de février 1971.

La formule Richelieu a connu un essor d'envergure. Le test que nous lui ferons subir en la proposant aux jeunes sera décisif; correspondant aux besoins profonds de la nature humaine, il est sûr que cette formule provoquera une explosion spontanée confirmant ainsi la valeur de l'idée Richelieu et assurant l'expansion de la chaîne.

Si nous invitons les jeunes c'est pour apprendre d'eux. Leur spontanéité alimentera nos structures refroidissantes, leur énergie stimulera notre foi mourante dans la vie. Nous posons un acte de foi en la jeunesse!

De ce fait, nous regardons vers l'avenir et posons un acte d'amour, car notre action sera en dehors de nous et nous regarderons dans la même direction, nous ne nous regarderons pas les uns les autres.

Il serait tout de même tragique, au bout de la route, de constater une erreur, celle d'avoir négligé les jeunes de chacun de nos foyers. Nos femmes nous les ont donnés, occupons-nous donc aussi et d'elles et d'eux. Dans la Paix et la Fraternité."

L'A.C.F.A. à la Cour de Citoyenneté Canadienne...

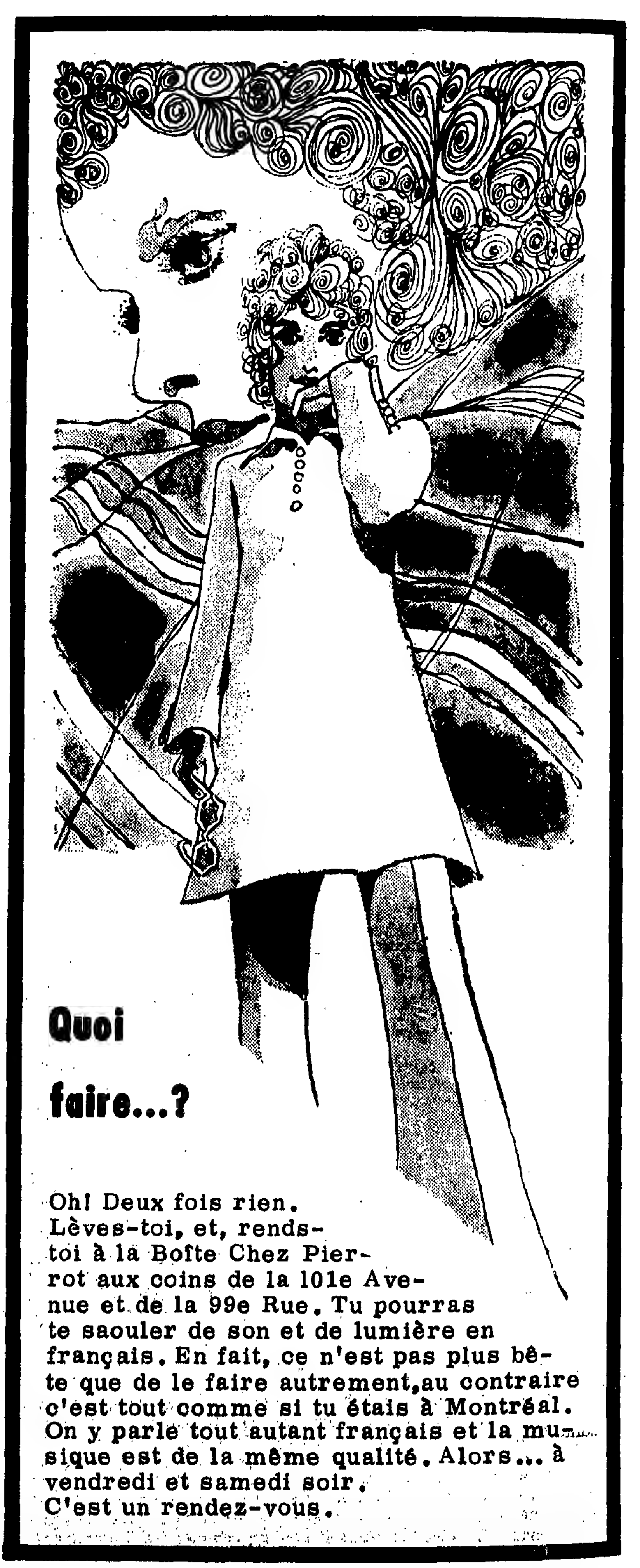
Le 2 juillet dernier avait lieu une cérémonie de présentation à la Cour de Citoyenneté Canadienne, département du Secrétariat d'Etat.

La direction de l'enregistrement de la Citoyenneté Canadienne avait invité l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton pour agir comme hôte à la réception suivant la cérémonie à l'édifice Sir Alexandre MacKenzie.

28 nouveaux canadiens recevaient leurs papiers de citoyenneté. Le Juge O.W. Allen présidait à cette fonction. Le Dr J.D. Ross, ministre des Terres et Forêts était l'invité d'honneur.

Le Comité Féminin de l'A.C.F.A. avait accepté de servir café et pâtisseries. Quatre dames et deux enfants habillés en costume du Klondike, puisque c'était durant la semaine du Klondike à Edmonton, offraient leurs services volontairement. Mesdames J. Latour, J. Behiel, Y. Turcotte et G. Baillargeon ainsi que Jeannette et le petit Louis Baillargeon portaient le costume traditionnel.

Les hôtesses félicitaient les nouveaux citoyens et jasaient longtemps avec eux, ainsi qu'avec Monsieur le Juge et les autres invités.



télévision télévision télévision télévision télévision



LES FILMS A CBXFT

SAMEDI 22 août

LES GRANDS FILMS - 8 h 00



*Le Soleil des voyous
(Français 1966)
Jean Gabin, en ex-truand et Robert Stack, en bandit américain, montent le hold-up du siècle.

CINEMA - 11 h 00

"Aventures à Venise" ou "Enquête à Venise".- Film policier de Ralph Thomas, avec Richard Todd, Eva Bartok et John Gregson. Un détective privé arrive à Venise pour retrouver un individu dont il apprend bientôt la mort dans un bombardement. Très vite, cependant, il découvre que celui-ci n'est pas mort, mais qu'il est caché par une séduisante jeune femme. De plus, parce qu'il a promis d'assassiner un leader politique très populaire, un puissant aristocrate le protège. (Anglais 1952)

DIMANCHE 23 août

CINEMA NOUVEAU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI - 11 h 00



Au hasard Balthazar
(Franco-suédois 1966)
La vie ballottée d'un âne qui passe et repasse de maître en maître et les histoires de ceux qui l'entourent. Avec Anne Wiazemsky et François Lafarge.

LUNDI 24 août

CINEMA - 3 h 15

"Chevalier à la rose rouge". Film de cape et d'épée réalisé par Steno, avec Jacques Perrin, Rafaella Carra et Carlos Estrada, d'après un roman d'Alexandre Dumas. Un jeune comte voit sa vie frivole dérangée par les exploits d'un célèbre brigand qui combat contre les injustices des nobles. Celui-ci, blessé vient chercher refuge au château du comte qui lui accorde protection. Ayant usurpé l'identité du brigand le jeune noble est entraîné dans une série d'aventures. (Italo-franco-espagnol 1966)

CINEMA - 11 h 00

"Le Trouvere" Film de Carmine Gallone, avec Gianna Pederzini et Giovanni Sinimberghi. Un troubadour et un comte, frères à leur insu rivalisent pour l'amour d'une femme. Transposition de l'opéra de Verdi. (Italien 1949)

MARDI 25 août

CINEMA - 3 h 15

"Charge des rebelles". Drame réalisé par Carlo Saura, avec Francisco Rabal, Lea Massari et Philippe Leroy. Un jeune paysan se joint à une bande de brigands en Andalousie. Il finit par devenir le chef et rallie divers déclassés. Devenu le roi de la Sierra, il a l'audace de se présenter à son village pour y épouser sa fiancée. Un jeune libéral se joint à lui et devient son principal lieutenant. Le roi d'Espagne pour réprimer le banditisme, offre une amnistie et des terres aux brigands. Le chef accepte, mais l'autre refuse et forme une bande dissidente. (Hispano-italo-français 1963)

CINEMA DU MARDI - 9 h 00



*La Brigade héroïque
(Américain 1954)
Une histoire attachante illustrant l'amitié d'un sergent de la Gendarmerie royale et d'un jeune chef indien, avec Alan Ladd, Shelley Winters et J. Carroll Naish.

CINEMA CANADIEN - 11 h 00

"Il ne faut pas mourir pour ça". Comédie dramatique réalisée par Jean-Pierre Lefebvre, avec Marcel Sabourin, Suzanne Grossman et Claudine Monfette. Un doux excentrique vit au jour le jour une vie de bohême. Un certain lundi, il visite à l'hôpital sa mère gravement malade et apprend là que son père, rendu au Brésil, lui fait don d'une somme importante. Un peu plus tard, il retrouve par hasard une ancienne maîtresse qui doit quitter Montréal pour aller se marier à Paris. Il retourne enfin à son appartement où l'attend une jeune amie, mais un médecin lui téléphone pour lui apprendre la mort de sa mère. (Canadien 1967)

Le Sel de la semaine
JEUDI 27, 22 h 00

Henry Miller, l'auteur de "Tropique du Cancer"



«Il y a des gens tellement abrutis qu'ils n'ont aucune passion.»
H. Miller

Le jeudi 27 août à 22 heures, les téléspectateurs pourront voir (ou revoir, selon le cas, puisqu'il s'agit d'une reprise) l'excellente interview que le grand écrivain Henry Miller a accordée l'an dernier à Fernand Seguin, au **Sel de la semaine.**

Pendant cet entretien d'une heure, un des plus brefs de la série tant il est intéressant, l'auteur de *Tropique du Cancer* se livre à nous avec simplicité, tout en promenant sur les choses et les gens un sourire amusé mais au fond sympathique, qui lui, vient peut-être, aujourd'hui, de cette «sagesse du coeur» à laquelle il a consacré un livre.

Tout au long de sa conversation avec Fernand Seguin, cet homme entier, qui n'en a pas moins le sens de la nuance, se montre donc tel qu'il est à travers sa vie et ses oeuvres. Celles-ci, d'un bouquin à l'autre, ont tour à tour diverti ou troublé des millions de lecteurs; souvent même elles ont inquiété les pouvoirs publics, qui n'ont pas hésité à prendre des mesures coercitives au nom de la morale et des bonnes moeurs.

Car cet auteur n'est pas seulement un romancier aux héroïnes un peu frivoles, il n'est pas seulement roi de la bagatelle et prince de la gaudriole, il est aussi un remarquable essayiste, dont beaucoup de livres constituent un témoignage accablant contre la bêtise et l'absurdité du monde actuel. Miller est un rebelle-né. Nul écrivain moderne, à l'exception peut-être de Céline et de Gide, n'aura chéri à ce point la liberté. Ceux qui affirment qu'il en a abusé oublient qu'on n'arrête pas si facilement les forces de la nature.

Cet Américain né à Yorkville a séjourné très longtemps à Paris, qu'il a beaucoup aimé et qui le lui a bien rendu. Il a fait aussi de nombreux voyages et il a aujourd'hui une volumineuse correspondance publiée en partie. Au **Sel de la semaine**, il nous parlera donc de ses aventures, du métier d'écrire, des personnalités qu'il a connues, bref de sa vie, la plus intense qu'ait jamais vécue un homme de lettres au XXe siècle.

Les mères de famille peuvent sans crainte autoriser leurs filles à écouter Henry Miller le 27 août à 22 heures, à la télévision de Radio-Canada, car il ne leur donnera pas de mauvais conseils.

MERCREDI 26 août

CINEMA - 3 h 15

"Serments d'amour". Film de Dario Sabatello, avec Maria Toren, Massimo Serato, Otello Toso et Jose Nieto. Un chimiste est séduit par une belle femme. Mais il apprend qu'elle a un amant et une jalousie tenace lui fait retarder le mariage.

CINE-NUIT - 11 h 00

"Nuit des traqués". Drame réalisé par Bernard Roland, avec Sami Frey, Juliette Mayniel et Claude Titre, d'après un roman de José-André Lacour. A Anvers, un homme entraîne au vol une bande de jeunes. Un soir, l'un d'entre eux le tue au cours d'une rixe, puis il se débarrasse du cadavre avec l'aide de sa soeur et d'un ami. Mais un témoin les a vus. (Français 1959)

JEUDI 27 août
CINEMA - 3 h 15

"Catherine de Russie". Histoire romancée de Umberto Lenzi, avec Hidelgarde Neff, Sergio Fantoni, Giacomo Rossi Stuart et Angela Cavo. A la fin du 18ième siècle le Grand-Duc Pierre et sa femme Catherine sont les héritiers de la couronne de Russie. Le Grand-Duc accède à la couronne impériale. Afin de pouvoir associer à son règne sa maîtresse, il donne l'ordre de supprimer Catherine, mais celle-ci réussit à s'enfuir grâce à un stratagème.

CLASSIQUE A COUP SUR - 11 h 00



Extase
(Tchécoslovaque 1933)
Les rapports plus sensuels qu'amoureux entre un homme et une femme, avec Hedy Kiessler (Hedy Lamar) et Aubert Mog.

VENDREDI 28 août

CINEMA - 3 h 15
"Cadet Rousselle". Aventures fantaisistes d'André Hunnebelle, avec François Périer, Dany Robin et Bourvil. Cadet Rousselle, bon garçon un peu naïf, bedeau dans son village natal est obligé de s'en éloigner parce que le maire, père de sa bien-aimée, ne voit pas son idylle d'un bon oeil. Cadet part à la conquête de Paris, décidé à retourner au pays couvert de gloire. (Français 1954)

CINEMA - 11 h 00

"Le plus beau moment". Drame réalisé par Luciano Emmer, avec Marcello Mastroianni, Giovanni Ralli et Marisa Merlini. Un jeune médecin commence une carrière riche de promesses. Un savant étranger lui a transmis ses théories sur l'accouchement sans douleur. Il essaie de diffuser cette nouvelle méthode en Italie où elle est très peu connue. Une aventure sentimentale semble en travers sa réussite. Il a une liaison avec une infirmière qui devient enceinte. Il recule devant le mariage et la jeune fille le quitte lorsqu'elle le voit se dérober ainsi. La situation se dénoue quand le médecin réussit un accouchement sans douleur. (Italien 1957)



Hildegarde NEFF que nous verrons dans le rôle de Catherine de Russie,

(suite de la page 5)

biguïté, dirigeait les destinées du congrès de l'Union nationale.

Peut-être devrait-on souhaiter à l'Union nationale que M. Masse n'y soit pas au prochain tour, qu'il ait recommencé à enseigner ou mieux, qu'il se soit retiré pour écrire ses mémoires. Tout en parlant de sa carcière, il pourrait ainsi apprendre combien vieillissent vite les hommes de sa trempe.

(La Presse, 1-8-70)

petites annonces

PAS D'ANNONCES CLASSEES PAR TELEPHONE -

Dorénavant, toute annonce classée ("petite annonce") devra être payée, soit directement au bureau, soit par chèque AVANT que nous ne la publions dans le journal. Donc, publiable sur réception du paiement seulement.

De plus, ces annonces seront maintenant au tarif suivant:

$2.00 par pouce-colonne pour la première insertion;
$1.50 par pouce-colonne pour toute insertion suivante.

DES PROBLEMES?

Si vous avez des problèmes, rencontrez KATHRINA, cartomancienne et conseillère, qui vous aidera à les solutionner. Elle en a aidé d'autres, pourquoi pas vous? Bureau ouvert de 10 heures à 21 heures, 9623 - 105e rue, Edmonton. Tél.: 424-4534.



A VENDRE

MAGASIN GENERAL, situé dans une région de culture mixte, milieu Canadien français, 55 milles à l'ouest de Winnipeg. Logement de 4 chambres à coucher à l'étage supérieur du magasin. Ouvert 5-1/2 jours par semaine. Fermeture 6:00 p.m., excepté le vendredi soir. Chiffre d'affaires d'environ $4,000.00 par mois et qui pourrait être facilement augmenté. Surface de la bâtisse 30' x 60'. Tout équipement compris $22,000.00. Stock en plus.

Prière de vous adresser à M.E. Montsion, Haywood, Man.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

CONSTRUIRE UNE RESIDENCE A BAIL YELLOWKNIFE, T.N.-O.

DES SOUMISSIONS cachetées et adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e Avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu: "CONSTRUIRE UNE RESIDENCE A BAIL AVEC OPTION D'ACHAT, YELLOWKNIFE, T.N.-O." seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) LE 15 SEPTEMBRE 1970.

Le Ministère désire une rangée de 60 maisons mitoyennes et deux (2) maisons séparées.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00, sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics:

9e étage Edifice Baker Centre, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; 400 Edifice des Douanes, 11e ave. et 1ère rue, s.-e., CALGARY, Alberta; 7e étage Edifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, VANCOUVER, C.B.; 902 est Spadina Crescent, SASKATOON, Sask; 201 Edifice Fédéral, 269 rue Main, WINNIPEG, Manitoba et ils peuvent être examinés aux bureaux de la Construction Association à EDMONTON, CALGARY, RED DEER, GRANDE PRAIRIE, PEACE RIVER, SASKATOON, REGINA, WINNIPEG et à l'Amalgamated Construction of B.C., VANCOUVER, C.B. ainsi qu'au bureau du Ministère à Yellowknife, T.N.-O.

Toute demande de renseignements se rapportant à cette demande de soumission devra être faite par l'entremise du Directeur, Service de Logement, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9e étage, Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, EDMONTON 14, ALBERTA. Tel. 429-5511.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs.
ED-640



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

INSTALLATION D'UN SERVICE D'AQUEDUC ET D'EGOUT AUX QUARTIERS DE LA G.R.C., VEGREVILLE, ALBERTA.

DES SOUMISSIONS CACHETEES et adressées au soussigné et portant la mention de son contenu seront reçues au bureau de District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9e étage, Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, Edmonton 14, Alberta, jusqu'à 1:30 p.m. (H.N.R.) le 4 SEPTEMBRE 1970 pour "L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU SYSTEME D'AQUEDUC ET D'EGOUT AUX QUARTIERS DE LA GENDARMERIE ROYALE, VEGREVILLE, ALBERTA."

On peut se procurer les documents de soumission au:

Ministère des Travaux Publics, 9e étage, Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, Edmonton 14, Alberta et ils peuvent être examinés au Bureau de Poste, Vegreville, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

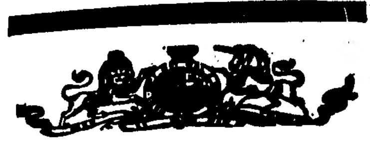
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O. W. Radke, Directeur,
Services administratifs.
EDO#42

Suivez le mouvement, utilisez les petites annonces du Franco

Cartes professionnelles

DR L.-O. BEAUCHEMIN Médecin et Chirurgien 207-206 édifice Grain Exchange Calgary, Alberta	**DR J.-P. MOREAU** M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) Chirurgie orthopédique-traumatologie Suite 4, Edifice LeMarchand Bur. 488-5235 - Rés. 424-1768	**DR PETER A. STARKO** **DR JOS J. STARKO** **DR AL A. STARKO** Optométristes Examen des yeux 230 Tegler — Tél. 422-1248
J. ROBERT PICARD OPTOMETRISTE Bur. 422-2342 10343 ave Jasper, Edmonton	**DR MICHEL BOULANGER** M.D., L.M.C.C., — Chirurgie Bur.: 482-5505 - Rés.: 488-3017 12420 - 102e ave, Edmonton	**DR L. GIROUX** **DR F. D. CONROY** **DR H. RAMAGE** Spécialistes en urologie 462 Ed. Professional, Tél. 422-6271
DR A. O'NEILL Dentiste 307, Immeuble McLeod, Bilingue Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369	**DR CHARLES LEFEBVRE** B.A., M.D., L.M.C.C. Spécialiste en maladies internes Suite 6, Edifice LeMarchand 100e avenue et 116e rue Bur. 488-5932 - Rés. 488-9616	
DR RICHARD POIRIER B.A., M.D., L.M.C.C. Spécialité: maladies des enfants Bur. 488-2134 - Rés. 488-5725 Suite 5, Edifice LeMarchand	**DR G.-RENE BOILEAU** M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) Dip. de l'ABS Spécialiste en chirurgie Bur. 482-1246 - Rés. 488-1389 10118 - 111e rue, Edmonton	**DR ARTHUR PICHE** B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et Chirurgien Bur. 488-0497 - Rés. 488-7924 Suite 110, Edifice LeMarchand
DR A. CLERMONT Dentiste Docteur en chirurgie dentaire Bur. 422-5838 - Rés. 488-2113 230 édifice Birks 104e rue et avenue Jasper	**DR R. J. SABOURIN** DENTISTE Bur. 488-1880 - Rés. 488-3713 213 LeMarchand — Edmonton	**DR PAUL HERVIEUX** Dentiste Edifice Glenora Professional Bur. 482-3488 - Rés. 454-3406 10204 - 125e rue Edmonton
DR ANGUS BOYD B.A., M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) spécialistes en Maternité, maladies de femmes 202 Academy Place 11520 - 100 Avenue Bur. 488-1620 - Rés. 488-8893	**DR MAURICE CREURER** B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et Chirurgien Bur.: 435-1131 Rés.: 469-0095 Southgate Medical Centre 11036 - 51e avenue	**Dr LEONARD D. NOBERT** Dentiste Docteur en chirurgie dentaire 5 Grandin Shoppers' Park St-Albert Bur.: 599-8216
DR. R. C. LINDBERG B.Sc., O.D., F.A.A.O. Optométriste Verres de contact uniquement 422 Tegler Tél.: 422-4829	**DR. R.D. BREAULT** **DR. R.L. DUNNIGAN** DENTISTES Strathcona Medical Dental Bldg. 8225 - 105e rue — Ch. # 302 Téléphone : 439-3797	**DR L. A. ARES, B.A., D.C.** Chiropraticien 306 Tegler — Tél.: 422-0595 10660 - 156e rue — 489-2938



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

REPARATIONS A LA PIECE 362, EDIFICE FEDERAL EDMONTON, ALBERTA.

DES SOUMISSIONS CACHEtées et adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu, seront reçues au bureau de District, 9e étage, Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 P.M. (H.N.R.) le 4 SEPTEMBRE 1970 pour "REPARATIONS A LA PIECE 362, EDIFICE FEDERAL, 9820 - 107e rue, Edmonton 14, Alberta."

On peut se procurer les documents de soumission au Bureau du Ministère des Travaux Publics, 9e étage, Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, Edmonton 14, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

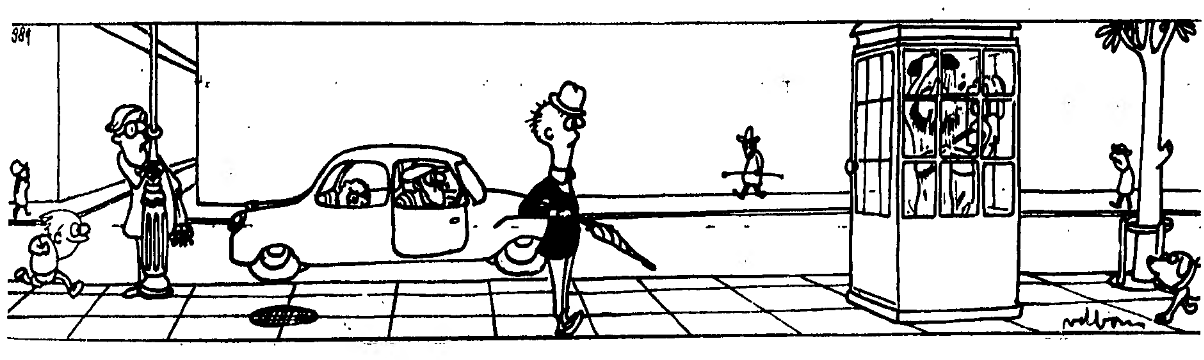
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O. W. Radke,
Directeur, Services administratifs.

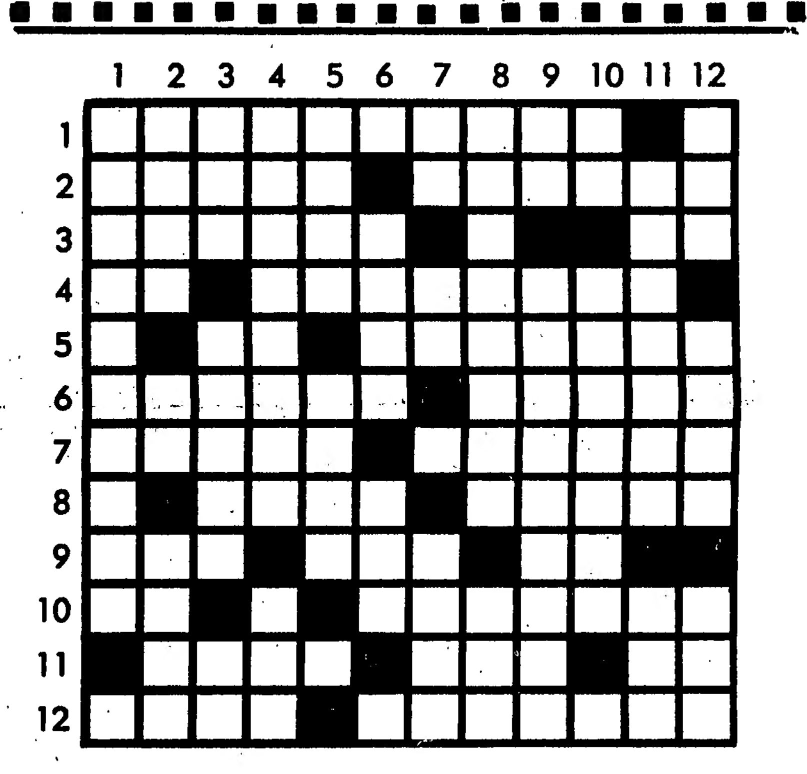
EDO#43



Après avoir épuisé votre inspiration photographique à l'extérieur pourquoi n'iriez-vous pas chercher la muse à la galerie d'art ou au musée. Vous verrez les sujets abondent, les classiques... et les autres. Vous y rencontrerez l'art et peut-être l'humour si vous êtes patient.



MOTS CROISES



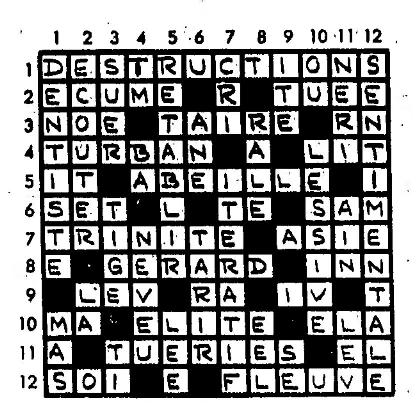
HORIZONTAL -

1 - Qui domine.
2 - Dans l'Eglise russe, image de la Vierge - Pièce de métal recevant une roue à chacune de ses extrémités.
3 - Lieu où l'on enferme les condamnés à purger une peine - Pron. pers.
4 - Largeur d'une étoffe - Qui a rapport à l'unité.
5 - Pron. pers. - Du verbe éviter.
6 - Affirmer ce qu'on sait être faux - Qui est issu de croisement de sujets de races différentes.
7 - Douze mois - L'une des protéines du sang.
8 - Fl. d'Irlande - Qui ne sont pas communs.
9 - Une des Cyclades - Mesure agraire - Pron. pers.
10 - Term. d'inf. - Honneur, renommée brillante, pl.
11 - Organe ayant la forme d'un cordon blanchâtre - Unité monétaire bulgare - Pron. pers.
12 - Extrémité du corps - Avoir une estime respectueuse pour:

VERTICAL -

1 - Science des rapports internationaux.
2 - Variété d'argile riche en hématite - Dans - Pare, embellit.
3 - Pron. pers. - Que l'on apporte en naissant, pl. - Conj.
4 - Attaquer par des paroles blessantes - Petite prairie.
5 - Gaz rare de l'atmosphère - Ville d'Allemagne orientale.
6 - Refuser d'avouer - Unité de travail mécanique.
7 - Equerre - Abrév. de télévision - Pron. pers.
8 - Quitter la ruche pour former une colonie nouvelle - Noé, lettres mélangées.
9 - Usages, coutumes - Faite ou répétée plusieurs fois.
10 - D'un verbe gai - Tirer une chose de l'endroit où elle était.
11 - Alcaloïde de la fève de Calabar - Saison.
12 - Obtenue - Syn. de diastases - A qui l'on peut se fier.

SOLUTION



Les provinces veulent connaître l'échéancier

A la suggestion de M. Robert Bourassa, les premiers ministres des provinces ont convenu de faire savoir au gouvernement fédéral qu'ils sont désireux de connaître le calendrier d'application des propositions du Livre blanc sur la fiscalité.

Porte-parole de ses collègues, réunis à bord d'un navire de croisière sur le lac Winnipeg, M. Ed Schreyer, chef du gouvernement manitobain, a précisé que les premiers ministres estiment le moment venu pour Ottawa d'indiquer ce qu'il entend faire et à quel moment au chapitre de la réforme fiscale. Il y a longtemps, a-t-il dit, que la décision est attendue.

Pour sa part M. Bourassa a ajouté: "Nous devrions savoir quelles seront les politiques fiscales du gouvernement fédéral, car l'incertitude qui règne présentement au sujet du Livre blanc est préjudiciable aux affaires dans l'ensemble du pays.

M. Schreyer a tenu à souligner que cette conclusion unanime des premiers ministres ne doit pas être interprétée comme une volonté de faire cause commune contre le gouvernement central. Il n'avait pas été prévu que cette question serait seulement abordée au début de la conférence. C'est M. Bourassa qui l'a soulevée lors de la première séance.

Evoquant les conséquences de l'incertitude qui prévaut au sujet du Livre blanc, M. Bourassa a signalé le cas précis des industries minières et manufacturières du Québec qui, ne connaissant pas les intentions d'Ottawa, retardent les investissements d'équipement qu'elles se proposent d'effectuer.

On sait que le Livre blanc propose la restructuration de l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers, de même que l'impôt sur le gain du capital.

Les nombreuses critiques formulées par les sociétés commerciales et les gouvernements provinciaux par suite de la publication du Livre blanc ont amené le gouvernement fédéral à revoir les propositions qu'il contient. Cette révision est présentement en cours.

A l'ordre du jour de la 11e conférence des premiers ministres provinciaux (à laquelle n'assistent pas MM. Robarts et Smallwood), on relève aussi un article sur l'agriculture, un deuxième sur la pollution, un troisième sur la fonction publique et, à la demande de M. Smith, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, un article sur les transports.

Le président et hôte de la conférence, le premier ministre Ed Schreyer, du Manitoba, a prononcé le discours d'ouverture de la conférence. Il fait présentement face à une crise politique importante à la législature manitobaine causée par son projet de loi sur l'établissement d'un régime manitobain d'assurance-automobile.

Au cours d'une conférence de presse, le chef du gouvernement du Manitoba a esquissé les grandes lignes de ce qu'il attendait de cette conférence inter-provinciale en ces termes: "Si nous nous attendions à des résultats tangibles, nous aurions raiso[n] d'être déçus".

Deux premiers ministres manquaient au rendez-vous: le che[f] du gouvernement ontarien, M. John Robarts, qui se remet d'un[e] intervention chirurgicale à u[n] pied, et le premier ministre terre-neuvien, M. Joseph Smallwood, qui boycotte ce genre de réunions depuis quelques années déjà. C'est le ministre des affaires municipales M. Darcy McKeough, qui représentait l'Ontario.

Huile de Colza

Le gouvernement fédéral encouragera la production de variétés de colza produisant une huile végétale exempte d'acide érucique.

Le colza est l'oléagineux le plus important au Canada; il est utilisé pour fabriquer de grande quantité d'huile de table et de suppléments protéiniques pour les animaux.

Cette décision fait suite à des expériences réalisées par des chercheurs de la Direction générale des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ainsi que par d'autres chercheurs d'Europe; ces expériences indiquaient que les huiles de colza riches en acide érucique altéraient les tissus du coeur de certains cobayes lorsqu'administrées en très forte quantité. Ces modifications résultent d'une alimentation enrichie qui n'est pas coutumière au Canada. De plus, l'honorable John Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a souligné que la consommation de cette huile n'avait pas produit de méfaits chez l'être humain. Néanmoins, on considère que l'accélération des mesures entreprises au Canada pour développer un colza exempt d'acide érucique est une sage mesure de prudence. Cela éliminerait toute possibilité de danger et augmenterait l'approbation de cette huile comme aliment.

Les huiles de colza canadiennes contiennent environ 40 p. 100 de moins d'acide érucique que celles des autres pays. De plus, les chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont développé de nouvelles variétés de colza qui produisent une huile exempte d'acide érucique. Cette huile, appelée Canbra, vient d'une variété typiquement canadienne et n'altère pas les tissus du coeur chez les cobayes.

De manière à produire ces nouvelles variétés aussi rapidement que possible, ces huiles de Canbra libres d'acide érucique seront développées en 1971 et il y aura suffisamment de graines pour satisfaire aux récoltes de 1972.

Grâce aux travaux de recherche et de développement entrepris au Canada, la demande de l'industrie alimentaire des animaux a considérablement augmenté au Canada et à l'étranger. Se révélant un producteur efficace et capable d'affronter la compétition, le Canada est maintenant le plus grand exportateur d'huile de colza au monde. Cette année, les plantations canadiennes étaient au nombre supérieur comparativement à celles de l'année dernière et la culture des nouvelles variétés ouvrira de nouveaux marchés canadiens.

Les ministères du gouvernement ont étudié les renseignements disponibles avec les représentants de l'industrie canadienne des huiles comestibles et l'Association du colza du Canada et ils restent en liaison étroite avec l'industrie et tous ceux appelés à jouer un rôle important dans ce changement.